

TECHNIQUES VIVANTES

Collection publiée par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique
avec la collaboration du Conseil International de la Langue Française

FSR2-72

PNAAS-275

12m 39028

L'EXPLOITATION AGRICOLE FAMILIALE EN AFRIQUE SOUDANO-SAHELIENNE

MICHEL BENOIT-CATTIN

Agronome Economiste

JACQUES FAYE

Sociologue

Best Available Document



L'Agence de Coopération Culturelle et Technique, organisation intergouvernementale, créée par le Traité de Niamey en mars 1970, rassemble des pays, liés par l'usage commun de la langue française, à des fins de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et de la technologie, et, plus généralement, dans tout ce qui concourt au développement de ses États membres et au rapprochement des peuples.

Les activités de l'Agence dans les domaines de la coopération scientifique et technique et du développement se groupent en cinq programmes prioritaires aux objectifs complémentaires :

- inventaire et exploitation des ressources naturelles du monde francophone (y compris l'énergie, notamment ses formes non conventionnelles) ;
- normalisation du stockage des données et développement des échanges dans le domaine de la recherche appliquée, par la mise en place de réseaux de banques de données scientifiques et technologiques ;
- valorisation de la production agricole par la promotion de l'agro-industrie en milieu rural ;
- promotion sociale des communautés rurales (avec un accent particulier sur la formation des jeunes) à travers des actions de développement rural intégré ;
- développement des régions rurales situées en zones géographiques particulièrement défavorisées (pays du Sahel, Haïti).

Toutes les actions menées dans le cadre de ces cinq programmes sont complémentaires et ont pour finalité le développement du monde rural. Celles résultant des deux premiers se situent en amont et tendent à renforcer les structures de la recherche appliquée et à favoriser la concertation et le transfert des données scientifiques et des technologies dans des domaines précis prioritaires pour le développement. Les actions du troisième programme se placent à un niveau intermédiaire et œuvrent pour l'implantation d'un tissu industriel intégré au milieu rural : petites et moyennes entreprises disséminées dans ce milieu, valorisant la production de la terre et de la mer et procurant du travail à une population en rapide croissance. Les deux derniers projets, enfin, se situent en aval de l'action : ils associent les populations elles-mêmes à l'amélioration globale de leur condition par une formation intimement liée à l'action, s'adressant particulièrement aux jeunes et concernant des domaines aussi vitaux pour les ruraux que leur habitat, leur santé et leur éducation.

PAYS MEMBRES

Belgique, Bénin, Burundi, Canada, République Centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, France, Gabon, Guinée, Haïti, Haute-Volta, Liban, Luxembourg, Mali, Ile Maurice, Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viet-Nam, Zaïre.

ETATS ASSOCIES

Cameroun, Guinée-Bissau, Laos, Maroc, Mauritanie, Sainte Lucie.

GOVERNEMENTS PARTICIPANTS

Nouveau-Brunswick, Québec.

HD
1476
.538
B4
1182

Les opinions exprimées ainsi que les orthographes des noms propres et les limites territoriales figurant dans le présent ouvrage n'engagent que les auteurs et nullement la position officielle de l'ACCT et du CILF.

© AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE
CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE - 1982
I S B N : 2-85319-106-0

Couvertures : projet C. GOUNEL, réalisation Y. de RENTY

Levés de terrain : Lamine BOCOUM
Amadou NDIAYE

Illustrations : Carthographie IRAT

Dactylographie : Mme E. ROLLAND

124-7940

REMERCIEMENTS

Le Conseil international de la langue
française exprime ses remerciements
à la FONDATION DE FRANCE
pour l'aide qu'elle a bien voulu
apporter à l'édition du présent ouvrage

11

AVANT-PROPOS

L'Agence de coopération culturelle et technique se préoccupe de donner aux pays d'expression française une documentation sur l'état des travaux scientifiques et techniques effectués dans d'autres langues que la nôtre. Mais elle est également consciente de ce que la littérature scientifique et technique de langue française est, dans certains domaines, incomplète ou inadaptée aux besoins de ses pays membres.

Aussi, elle a décidé, avec le concours du Conseil international de la langue française, de publier une collection de synthèses scientifiques et techniques dont l'objet est de répandre les connaissances nécessaires au développement, en faisant le point des acquisitions les plus récentes de la science et de la technique.

L'objet du présent document est de présenter une méthode d'approche de l'exploitation agricole.

Si la démarche d'ensemble n'est pas a priori spécifique d'une zone, elle repose cependant sur l'expérience acquise par plusieurs chercheurs de disciplines différentes (agronomie, agro-économie, anthropologie, sociologie, zootechnie) ayant travaillé simultanément ou successivement entre les années 1969 et 1980 dans le cadre du projet Unités Expérimentales du Sine Saloum au Sénégal (voir bibliographie).

La méthode présentée, ainsi que les résultats qui l'illustrent de façon concrète, proviennent d'un véritable travail de synthèse, c'est-à-dire de reconstruction à partir de l'analyse des éléments apportés par les uns et par les autres.

De plus, ce travail de synthèse est extrait de l'ensemble des travaux de bilan et synthèse en cours sur le projet Unités Expérimentales.

Le fond et la forme ont été établis avant tout avec une préoccupation pédagogique : cette brochure vise prioritairement une utilisation à des fins de formation et plus particulièrement de formation à la recherche, car elle s'intéresse autant aux connaissances acquises qu'aux méthodes ayant permis de les acquérir.

Bien sûr, les scientifiques s'intéressant à l'exploitation agricole en tireront également un profit certain.

La diffusion de cette synthèse a été faite de façon prioritaire car, aujourd'hui, l'exploitation agricole est indéniablement un thème mobilisateur dans l'approche des problèmes liés à la production agricole.

S'il est nécessaire de le démontrer, on pourrait citer la fréquence croissante des ateliers et colloques sur ce thème (cf annexe 3) ainsi que la création de nombreux départements de recherches spécifiques dans de nombreuses institutions tant nationales qu'internationales.

De façon complémentaire, on peut relever que certains projets de développement, dont celui concernant la région du Sine Saloum, ne se réfèrent plus au développement de telle ou telle production mais au développement des exploitations agricoles.

Avant de présenter la méthode proprement dite et ses résultats, il est apparu nécessaire, d'une part, de faire un bref rappel sur les différentes approches disciplinaires de la production agricole et, d'autre part, d'évoquer les différents travaux poursuivis dans le cadre du projet Unités Expérimentales.

On notera enfin que tous les termes locaux sont écrits suivant la transcription phonétique adoptée par l'Etat sénégalais pour les langues nationales.

SOMMAIRE

Avant-propos

INTRODUCTION:

L'approche des conditions de la production agricole par différentes disciplines scientifiques.

Intérêt de la notion d'exploitation agricole pour les praticiens du développement.

L'approche des exploitations agricoles sur les Unités Expérimentales.

Conception du document.

I - PREMIER HIVERNAGE: choix des lieux

- 1 - La première préoccupation du chercheur.
- 2 - Le choix des lieux d'investigation.

II - PREMIERE SAISON SECHE: observations et enquêtes au niveau village

- 1 - Saisons et activités paysannes.
- 2 - La représentation cartographique de l'occupation de l'espace.
- 3 - Recensement des chefs de concession.
- 4 - Recensement exhaustif par concession.
- 5 - Etude des concepts paysans et des règles sociales:
 - a/ au niveau du village
 - b/ au niveau de l'espace occupé
 - c/ les catégories de sol
 - d/ les relations de parenté
 - e/ les statuts individuels
- 6 - Détermination d'un échantillon de concessions.

III - <u>DEUXIEME HIVERNAGE</u> : études sur échantillons	39
1 - Le plan des concessions.	39
2 - L'organisation par rapport à l'alimentation.	39
3 - Recensement des champs des concessions de l'échantillon.	45
4 - Recensement des parcelles.	48
5 - Etude de l'organisation du travail agricole.	49
Qualification et quantification des relations de travail.	52
6 - L'analyse rétrospective du processus de végétation.	57
<u>SYNTHÈSE</u>	60
<u>Annexes</u>	87
1 - Auteurs cités dans le texte	88
2 - Bibliographie Unités Expérimentales	90
3 - Liste des colloques et séminaires	95

6

APERCU SUR L'APPROCHE DES CONDITIONS
DE LA PRODUCTION AGRICOLE
PAR DIFFERENTES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

La géographie s'intéresse depuis longtemps aux rapports entre l'homme et le sol et à la façon dont ils se traduisent dans les paysages ruraux.

Pour ce qui est de l'Afrique soudano-sahélienne, de nombreuses monographies de terroirs ont été réalisées à partir des années 1950. Ces études qui prennent le terroir comme unité d'organisation offrent des analyses très utiles des structures agraires, villageoises, qui renseignent notamment sur les systèmes de culture, les systèmes d'élevage, le régime foncier et la distribution des terres.

Le lecteur pourra consulter, entre autres, un numéro spécial de la revue Etudes Rurales (1970), les monographies parues dans la Collection "Atlas des structures agraires au sud du Sahara" et celles publiées par l'ORSTOM.

Malheureusement, sauf exceptions remarquables, l'organisation du travail et les rapports de production sont rarement décrits. Les articulations entre groupes de résidence, de parenté, de consommation, de production ne sont pas cernées. Ce qui est dommage, car la plupart des textes laissent supposer que les observations ont été faites ou n'auraient nécessité qu'un minimum de travail supplémentaire. Ces phénomènes ne se repèrent pas facilement dans l'espace et ne prêtent pas à une expression cartographique, mais leur ignorance limite fortement l'utilité pratique des travaux de géographie rurale.

Les sociétés agricoles segmentaires constituent le modèle le plus répandu en zone soudano-sahélienne et ont été un objet d'étude privilégié pour l'ethnologie pratiquement depuis la colonisation de cette région.

Mais dans sa conception classique, l'ethnologie s'est surtout intéressée à l'analyse des systèmes de parenté en tant que principe d'organisation sociale.

Ce n'est que récemment que les partisans d'une anthropologie économique d'inspiration marxiste se sont intéressés à l'analyse des modes et rapports de production comme fondement de l'organisation sociale dans les sociétés dites primitives.

Les travaux de cette école restent encore peu nombreux. On peut citer l'ouvrage de Claude MEILLASSOUX "Anthropologie économique des Gouros de Côte d'Ivoire" (1964) qui reste le modèle du genre bien que concernant la zone forestière et l'ouvrage de POLLET et WINTER G. sur la Société Soninke (1971) Ils offrent une bonne description des "cellules sociales de production" des sociétés agricoles segmentaires étudiées et montrent comment les règles régissant la parenté, la résidence, les échanges matrimoniaux, la production, le travail, l'accès à la terre, la distribution des produits et leur consommation permettent à ces sociétés de produire et de se reproduire.

Des ouvrages plus théoriques, dont celui d'Emmanuel TERRAY "Le marxisme devant les sociétés primitives" (1969) et celui de MEILLASSOUX "Femmes, greniers et capitaux" (1979), sont venus préciser quels outils conceptuels et quels schémas d'analyse le marxisme pouvait apporter à l'anthropologie et en quoi les sociétés agricoles segmentaires peuvent être considérées comme un système socio-économique particulier caractérisé par son "mode de production domestique".

Quelles que soient ses orientations théoriques, l'anthropologie économique apporte une contribution indispensable à l'analyse des unités de production.

Les chercheurs et les praticiens chargés d'intervenir concrètement dans le milieu rural pour lui proposer des innovations ou en évaluer les effets trouveront sans doute que les rares études qui existent consacrent trop peu de place à la description et que la rapidité avec laquelle on passe à l'interprétation traduit un souci limité de l'utilité pratique et immédiate des résultats.

Pour l'agronomie, son objet serait fondamentalement les relations eau-sol-plante. "L'agronomie s'intéresse aux relations de la plante cultivée en tant que peuplement végétal avec le sol et le climat, considérés comme un ensemble" (SEBILLOTE, 1974 p. 5). Cet ensemble étant immédiatement étendu à "l'ensemble climat-sol-plante-techniques" (id. p. 14).

Si l'agronomie a un champ relativement limité, par contre, les tâches de l'agronome paraissent beaucoup plus complexes. En effet, il "doit se pencher sur tout ce qui affecte l'extériorisation des relations climat-sol-plante" (id. p. 19) et plus particulièrement "dans la majorité des cas l'agronome doit atteindre le niveau de l'exploitation agricole, lieu où se hiérarchisent les problèmes. Il ne s'agit pas d'étudier les relations plante-sol-climat-techniques pour maximiser le rendement, mais de les optimiser vis-à-vis des finalités de l'agriculteur".

Dans ses références à l'exploitation agricole, l'agronome subit l'influence de l'économiste.

En effet, pour l'économiste agricole, l'exploitation ne fait pas problème. Elle s'inscrit dans la logique du courant de pensée dominant : l'exploitation agricole est une entreprise, l'exploitant un entrepreneur qui a un objectif, maximiser son profit. La gestion de l'exploitation, c'est tout simplement "l'art des combinaisons rentables" (CHOMBARD de LAUWE 1963).

Avant de revenir sur la pratique de cette approche agro-économique de l'exploitation agricole dans le cadre du projet Unités Expérimentales, il n'est pas inutile d'insister sur l'intérêt d'une claire perception de l'exploitation agricole pour un certain nombre de praticien.

INTERET DE LA NOTION D'EXPLOITATION AGRICOLE
POUR LES PRATICIENS DU DEVELOPPEMENT

Dans le cadre d'une économie en transition (passage d'une économie de subsistance à une économie de marché), la connaissance des Unités de production en milieu rural est d'une importance capitale pour différentes approches dont on peut mentionner quelques-unes :

- Pour les utilisateurs des statistiques démographiques, il serait plus opérationnel que les démographes repèrent et dénombrent les exploitations agricoles et que les différentes variables (population, actifs, sexe, âge, etc...) puissent être rapportées à ces Unités de production ce qui permettrait entre autres des comparaisons pertinentes dans le temps et dans l'espace.

- La méconnaissance des unités de production conduit à élaborer les projets de développement en prenant le carré ou le ménage simple ou l'actif comme base de calculs coûts bénéfiques, alors que l'exploitation agricole serait une unité plus pertinente.

- Dans la mise au point d'innovations techniques mais aussi dans leur vulgarisation, la connaissance des unités de production dans lesquelles elles doivent s'intégrer, permettrait une meilleure adéquation des solutions proposées aux besoins des exploitations.

- Cette connaissance est aussi nécessaire quand il s'agit d'évaluer les résultats économiques, techniques et sociaux d'une opération agricole, ces résultats n'étant pas les mêmes rapportés à la parcelle, à l'individu ou à l'exploitation. On peut citer des exemples où cette ignorance a eu des effets négatifs.

Au niveau de la recherche agronomique l'évaluation du labour d'enfouissement de fin de cycle avec enfouissement des pailles n'avait été faite qu'au niveau de la parcelle avant sa diffusion. Après plusieurs années de vulgarisation en milieu paysan, on a diagnostiqué entre autres facteurs de blocage à sa diffusion que le chef d'exploitation ne bénéficiait pas de prestations de travail obligatoires de la part de ses dépendants après la récolte des céréales à cycle court, ce qui limitait fortement l'application de cette innovation.

- On ne compte pas le nombre de projets de développement au Sénégal où les capacités d'investissement sont calculées sur la base des revenus de l'ensemble du carré, alors que chez les wolof, ethnies dominantes du bassin arachidier, les investissements sont à la charge quasi exclusive du seul chef d'exploitation. Par ailleurs l'utilisation de l'équipement tend à se faire par ménage et on constate que l'achat de matériel tient compte de l'organisation interne du travail et des objectifs d'émancipation. Le calcul de normes d'équipement ne peut donc être un calcul simple basé uniquement sur les surfaces à cultiver et la main-d'oeuvre disponible.

- Dans les enquêtes nutritionnelles et alimentaires, il peut y avoir non-coïncidence, d'une part entre les unités de prise de repas et de préparation des repas (cuisine), et d'autre part entre ces dernières et les unités de production fournissant les aliments. Or une analyse correcte des situations suppose que l'on sache articuler ces différentes unités.

L'APPROCHE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

SUR LES UNITES EXPERIMENTALES

Dans le cadre du projet Unités Expérimentales conduit dans la région du Sine-Saloum au Sénégal depuis 1969, une grande diversité de travaux et d'actions ont eu pour objet l'exploitation agricole. Les principales publications correspondantes sont mentionnées dans la bibliographie.

La démarche suivie par la recherche agronomique dans ce projet reste assez spécifique. Il s'agissait essentiellement pour elle de démontrer que ses propositions techniques étaient applicables et efficaces en milieu rural traditionnel convenablement encadré. Ce faisant, la recherche agronomique voulait améliorer ses relations avec les agents et institutions en charge du développement agricole.

Les propositions de la recherche agronomique se présentaient sous une forme plus ou moins élaborée, allant de la recette simple (formule de fumure par exemple) à la combinaison plus ou moins complexe de thèmes (travail du sol, fumure forte, rotation). Ces combinaisons de thèmes étant appelées systèmes de production.

Ces systèmes de production devaient s'intégrer dans l'exploitation agricole des paysans.

Les investigations conduites dans le milieu avaient pour préoccupation fondamentale la connaissance du contexte socio-économique réel pour repérer les blocages ou les motivations en relation avec la diffusion des progrès techniques.

En fait, il a fallu plusieurs années pour qu'un essai de définition de l'exploitation agricole soit fait (KLENNE P. 1976). Jusque là, celle-ci est implicite mais fortement marquée par le concept dit occidental et en fait néo-classique tel qu'il était diffusé par l'ouvrage "Nouvelle gestion des exploitations agricoles" (op.cit.).

Pour cette école, l'exploitation agricole est une entreprise avec un centre de décision et un objectif unique : optimiser son profit en combinant productions et facteurs de production.

Par rapport à une agriculture fonctionnant sur des bases familiales, que ce soit en Europe ou en Afrique, cette définition est peu adaptée car le processus de prise de décision n'est pas aussi simple, les objectifs peuvent être multiples, variables, contradictoires, les possibilités existant dans le choix des combinaisons de productions et facteurs de productions peuvent être très réduites, etc. Il n'empêche que cette notion a nettement influencé les préoccupations des chercheurs.

S'il est sûr que l'exploitation agricole n'a pas été objet de recherche en tant que telle, en tant que système, ses différents aspects ont été abordés successivement ou simultanément mais sans préoccupation de leur articulation.

De plus, dans toutes ces approches, le quantitatif et le mesurable ont été privilégiés.

L'exploitation agricole est perçue comme un cadre plus ou moins contraignant pour la diffusion de systèmes de production plus intensifs.

Les difficultés liées à l'exploitation agricole seront posées dès après la première campagne, dès le premier rapport d'activité des U.E.

Ainsi la difficulté de déterminer exactement le ou les centres de décision est avancée en ce qui concerne le suivi d'un échantillon d'exploitations. En attendant, on assimile le carré (unité de résidence) à l'exploitation, sans d'ailleurs le définir de façon stricte et en laissant l'identification à l'enquêteur.

Les facteurs de production sont étudiés séparément en distinguant de façon classique : la terre, le travail et le capital.

Pour ce qui est du facteur terre, on prévoit l'exécution annuelle du cadastre, l'étude de l'attribution des terres aux carrés et de la pérennité de cette attribution, l'étude de la répartition des terres à l'intérieur du carré, des modalités de succession, des droits d'usage, etc.

Le problème foncier sera finalement un des mieux étudiés dans le cadre des U. E. puisqu'il a justifié un projet spécifique (1974-1977).

Pour ce qui est du facteur travail, on doit se préoccuper de son organisation, de l'emploi du temps des différentes personnes du carré. Des observations plus qualitatives seront reprises en 1975 sur l'ensemble des carrés suivis.

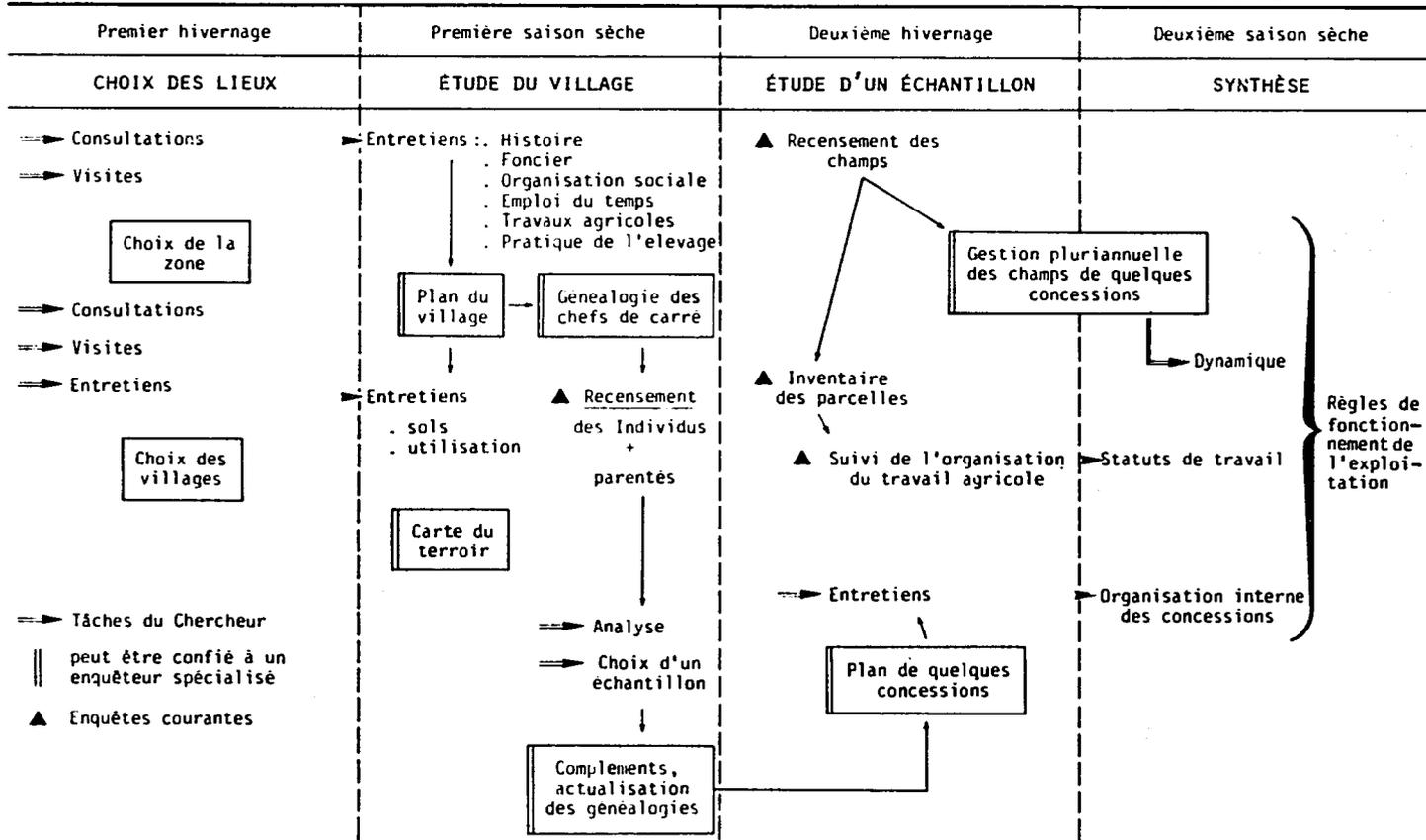
Pour ce qui est du capital, on évoque l'étude de son origine, de sa répartition. En fait, on a mis en place, en 1972, des observations très fines sur quelques carrés pour mieux connaître la structure des revenus et dépenses (VERCAMBRE M. 1974), y situer les revenus et frais de la production agricole, vérifier les hypothèses sur l'individualisation des budgets et mieux connaître l'attribution du capital.

De façon complémentaire, une recherche classique a été promue en 1971 pour mieux appréhender les aspects sociologiques de la société wolof en relation avec le changement et plus particulièrement celui induit par le Projet. Cette recherche devait également s'attacher à dégager les aspects dynamiques des institutions sociales (VENEMA B. 1978).

Par rapport aux problèmes de l'exploitation, cette recherche a permis de proposer une première correspondance entre certains concepts wolof et la notion de centre de décision (VENEMA B. 1972).

Enfin, il importe de souligner que le repérage des exploitations agricoles posait beaucoup moins de problèmes aux agents de terrain qu'aux chercheurs : ceux-ci, grâce à leur expérience, repèrent très vite quels doivent être leurs interlocuteurs même s'ils ne savent pas théoriser leur démarche. Cette avance de la pratique sur la théorie n'est pas propre aux U. E. et se retrouve dans le cadre du projet de développement concernant l'ensemble du bassin arachidier. Si, dans la préparation et l'évaluation des projets, les notions d'exploitation sont peu claires, la lecture des rapports de certains agents de terrain montre a posteriori la pertinence de leur approche.

ORGANISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE



B I B L I O G R A P H I E

h l

CONCEPTION
DE LA SYNTHÈSE PRÉSENTÉE

L'étude a posteriori de l'ensemble des travaux réalisés dans les U. E., à peine évoqués ci-dessus, et l'expérience acquise permettent un véritable travail de synthèse, c'est-à-dire la reconstruction d'une démarche méthodologique dont la conduite sera illustrée à chaque étape par un exemple concret.

Cette présentation a été retenue, d'une part, parce qu'une méthode n'a de signification que par rapport aux résultats qu'elle permet d'obtenir et, d'autre part, pour des raisons pédagogiques comme dit précédemment.

La méthodologie proposée peut être considérée comme applicable dans au moins l'ensemble de la zone soudano-sahélienne en culture pluviale.

La démarche ci-dessous est basée sur des méthodes et des techniques d'enquêtes connues et qui ont été utilisées dans les Unités Expérimentales. Son originalité et son efficacité tiennent au fait que nous proposons de les mettre en oeuvre dans un certain ordre, de façon à repérer non seulement les éléments qui constituent l'exploitation agricole (répartis dans les études courantes en production et facteurs de production : terre, travail, capital) mais aussi leurs relations. Ainsi, on peut après coup reconstituer le fonctionnement de l'exploitation considérée comme un système mais aussi analyser et comprendre sa dynamique.

L'organisation du document suivra donc l'organisation des travaux de recherche telle qu'on peut la proposer pour une situation où rien ne serait connu.

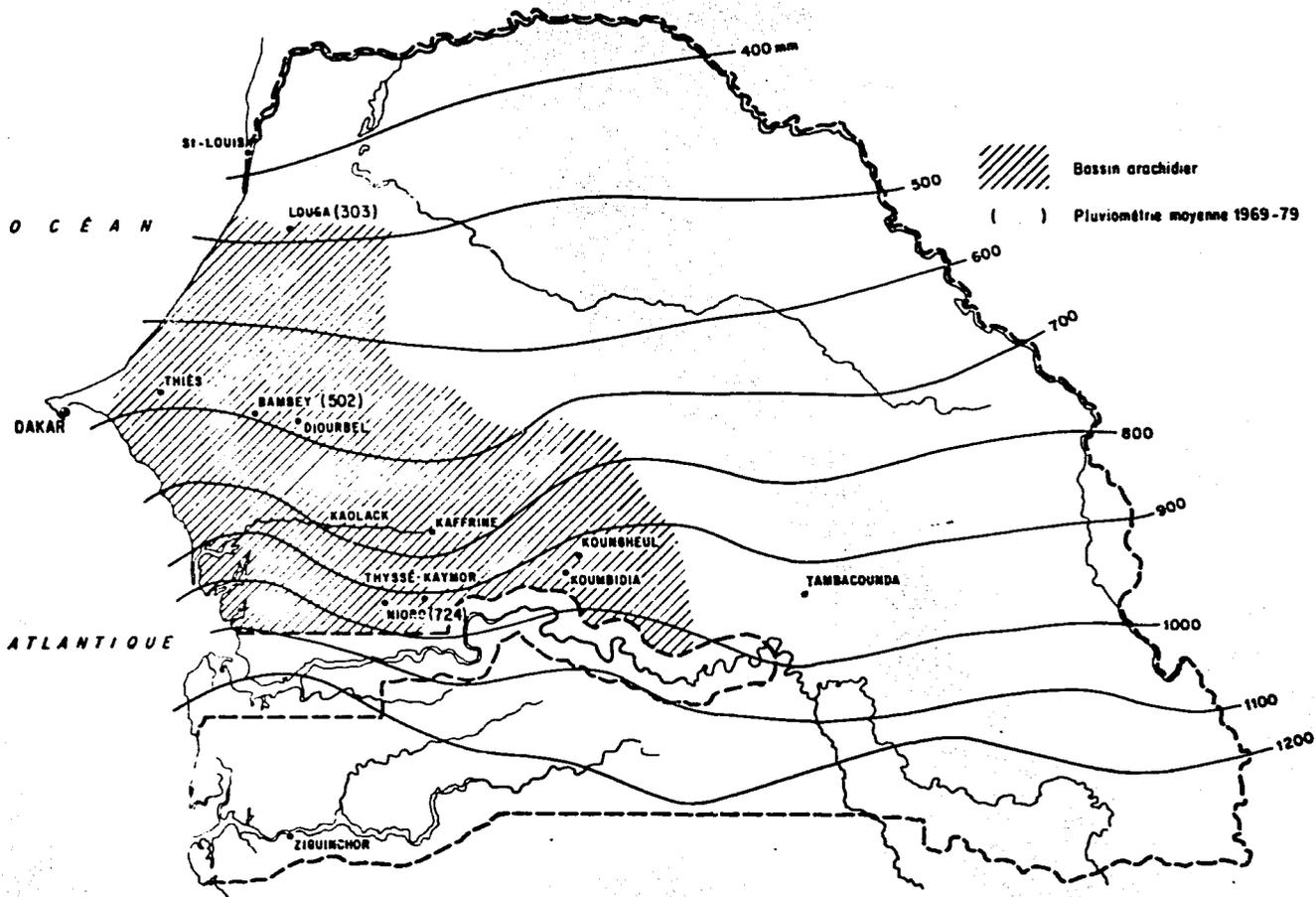
Cette organisation résumée dans le schéma ci-contre se fait au rythme de l'alternance des saisons sèches et humides caractéristique de la zone soudano-sahélienne :

Premier hivernage : choix des lieux.

Première saison sèche : étude au niveau village.

Deuxième hivernage : étude d'un échantillon de concessions.

Deuxième saison sèche : synthèse.



16

I - PREMIER HIVERNAGE : CHOIX DES LIEUX

1 - La première préoccupation du chercheur :

La lecture de nombreux travaux montre qu'il est une évidence qui mérite d'être rappelée : le premier travail du chercheur doit être un travail de bibliographie générale.

A travers les thèses, rapports et autres travaux existants sur la région concernée, il se documentera entre autres sur le processus de peuplement, sur les grands épisodes en relation avec la production agricole (guerres, conquêtes coloniales, économie de traite, disettes...).

Dans les études monographiques et les travaux de plus en plus abondants d'ethnologie ou mieux d'anthropologie économique, le chercheur pourra trouver un grand nombre d'informations propres à faciliter son travail.

De plus, à travers les documents du plan, les projets de développement et leurs évaluations, il s'informerera sur les actions de développement passées, en cours et projetées.

Il s'agit donc, d'une part, de faire un état des connaissances, et, d'autre part, de pouvoir replacer les observations à venir dans une certaine perspective historique.

2 - Le choix des lieux d'investigation :

Le lieu d'investigation du chercheur sera "le village". En général, le village est une entité administrativement définie, mais dans la pratique on pourra s'intéresser à un village composé de plusieurs hameaux dispersés ou non dans l'espace ou à plusieurs villages entretenant entre eux certaines relations au sein d'une même coopérative, d'un même terroir, ou dans l'espace.

Dans les U. E., on s'est intéressé à l'ensemble des lieux habités concernés par une même coopérative.

Dans l'unité de Kumbija, on comptait 13 villages et 19 quartiers pour une coopérative (2 200 habitants). Dans l'unité de Ciise-Kaymor, il y avait au départ 2 coopératives fusionnées en une seule pour 2 villages constitués de 13 hameaux (2 000 habitants en 1975).

Pour ce qui est du choix des villages, dans la pratique, la zone concernée est souvent déterminée car concernée par tel projet de développement ou telle culture, ou parce qu'elle correspond au bassin d'un fleuve etc.

Dans le cas des U. E., la zone retenue correspondait au Sine-Saloum Sud et Est, proposée comme Unité de Développement. C'était également le cadre territorial du premier projet SODEVA (1) dit de promotion rurale.

Il n'est pas inutile de souligner que les critères de choix retenus étaient les mêmes : zone du bassin arachidier écologiquement favorable, relativement peu peuplée, ayant déjà été touchée par une action de vulgarisation de la traction bovine.

Deux implantations avaient été retenues, l'une à l'Est, Kumbija, près d'un point d'appui de la recherche existant, (PAPEM (2) de Kër Samba), l'autre au Sud, Ciise-Kaymor, où a ensuite été implanté un point d'appui.

Les deux sites diffèrent par :

- une proportion de terre cultivable plus élevée à Ciise-Kaymor qu'à Kumbija correspondant à un équilibre agro-sylvo-pastoral différent;
- une répartition ethnique différente : à prédominance Wolof à Ciise-Kaymor, beaucoup plus variée à Kumbija (wolof, sose, pël...).

A l'intérieur de la zone, le principe à retenir est de saisir la diversité des situations et non de décrire une situation moyenne qui n'existe jamais. En effet la comparaison des situations différentes permet de mieux relativiser certaines observations, notamment en dégagant certaines constantes ou au contraire certaines variantes entre ces situations.

(1) SODEVA : "Société de Développement et de Vulgarisation Agricole" en charge du développement du bassin arachidier.

(2) PAPEM : Point d'Appui de Prévulgarisation et d'Expérimentation Multilocale.

Les critères de choix, liés à la diversité des situations, seront variables selon ces situations et pourront être relatifs à l'écosystème (pluie, sol, végétation, hydrographie, etc...) et à la formation économique et sociale : ancienneté et densité d'occupation (saturation foncière) ethnies différentes, proximité d'une ville, etc. On cherchera plutôt à se situer dans des situations caractéristiques quitte à augmenter leur nombre avec le temps.

Dans tous les cas le choix des villages est très important et doit être fait en concertation avec toutes les personnes "connaissant" la région : administrateurs, chercheurs, développeurs (l'accord avec les développeurs est plus particulièrement important car il évitera une contestation ultérieure de la "représentativité" des résultats).

Par exemple, si, dans la zone concernée, on a plusieurs ethnies dont l'habitat est séparé, il faudra choisir au moins un village de chaque. On fera de même si, par exemple, on a des villages se trouvant près des cours d'eau et pratiquant, en plus des cultures sous pluies, des cultures irriguées.

Cela peut être aussi nécessaire si on a des villages d'implantation récente à côté de villages anciens dans des zones de colonisation de terres.

Dans la pratique on peut, quand les villages sont constitués de plusieurs hameaux, choisir un village dont les hameaux représentent ces différentes situations.

Pour presque tous les pays du Sahel, il existe actuellement des atlas (Atlas de l'ORSTOM, Atlas Jeune Afrique, etc...) qui contiennent des cartes des sols, du réseau hydrographique, de la pluviométrie, des ethnies, de densités de population, de la répartition des cultures, etc.

A défaut, pour tous ces pays, il existe des cartes IGN au 1/200 000ème. Ces documents seront utilement consultés pour le choix des situations caractéristiques.

C'est dans cette phase préparatoire que le chercheur consacrera beaucoup de temps à parcourir de long en large la région choisie pour en avoir une bonne connaissance visuelle. Le Sahel se métamorphosant complètement en hivernage, nous pensons que l'idéal serait de faire ce travail de documentation, de reconnaissance du terrain et le choix des villages en hivernage donc au moment des cultures. Deux mois pourraient suffire à cela.

SAISONS ET ACTIVITES PAYSANNES

MOIS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MAR.		
CLIMAT	Vent chaud		Pluies					Vent frais			Vent chaud			
SAISONS	N O O R Coron		N A W E T Pax Biiir Nawet Loli du toy					N O O R Loli du wow Coron						
ACTIVITES DE PRODUCTION AGRICOLE	Suna	Nettoyage		Semis		Sarclo-binages Epadage engrais		Recolte	Sechage Ramassage		Transport Battage Ramassage paille Commercialisation			
	Arachide	Preparation semences	Nettoyage		Preparation Semis		Sarclo-binages Epadage engrais		Recolte	Mise en tas Vanage		Battage Transport fane Commercialisation		
	Coton	Nettoyage		Preparation Semis		Sarclages Epadage engrais		Buttage	Traitements insecticides		Recolte		Commercialisation	
	Maïs	Nettoyage		Preparation Semis		Sarclo-binages Epadage engrais		Buttage	Recolte		Sechage-Ramassage Commercialisation en vert		epandage Transport paille Commercialisation	
	Sorgho-sanio	Nettoyage		Preparation Semis		Sarclo-binages Epadage engrais				Recolte		Ramassage Transport paille		
ÉLEVAGE ET CONDUITE DES ANIMAUX	Animaux de trait			Preparation Semis Sarclage		Buttage				Soulevage Transports récoltes				
Vaine pature			Alimentation à la ferme			Alimentation sur jachère et à la ferme			Vaine pature					
Ovins-Caprins	Vaine pature		Alimentation sur parcours et jachère						Vaine pature					
Troupeaux bovins	Parcage sur champs de brousse					Parcage sur champs de case								
DES ANIMAUX	vaine pature		Alimentation sur parcours					vaine pature						
AUTOFOURNITURE	Clôtures constructions											Clôtures, constructions		
CUEILLETTE	Feuille de baobab		Fruits de dimb		Fruit de Nete			Pain de singe						
	Bois													
MIGRATIONS	vers les villes Nooran		Immigration de travailleurs saisonniers : Nawetaan					Immigration jeunes gens pour recolte de l'arachide : Firdu		Émigration des jeunes gens				

20

II - PREMIERE SAISON SECHE
OBSERVATIONS ET ENQUETES AU NIVEAU VILLAGE

Un certain nombre d'investigations permettent de vérifier et de mieux caractériser la représentativité des villages choisis et de préparer les autres investigations.

Par entretien avec certaines personnes (chefs de village, notables, agents du développement, etc...), le chercheur se renseignera sur l'histoire du village, de ses quartiers, le régime foncier et l'utilisation de l'espace (élevage, culture, cueillette), les équipements collectifs, la coopérative, les relations avec l'extérieur, les blocs de culture ou autres aménagements existants en relation avec une action de développement passée ou en cours.

Dans la pratique, il vaut mieux commencer sur un village, cela permettra au chercheur de s'exercer lui-même et de former ses enquêteurs qui seront progressivement recrutés. Le nombre de villages enquêtés sera augmenté au fur et à mesure. Ces enquêtes qui nécessitent de longs entretiens avec les paysans et leur confiance seront menées en saison sèche époque où les paysans sont disponibles.

1 - Saisons et activités paysannes :

Un certain nombre d'entretiens seront conduits pour définir les principales activités paysannes, les repérer dans l'espace et dans le temps.

La représentation de la saisonnalité des activités paysannes peut se faire sous la forme d'un calendrier du type de celui ci-contre.

En premier lieu, ce calendrier permet au chercheur d'organiser son travail (enquêtes et entretiens) en conformité avec le rythme des activités paysannes.

Ensuite, ce calendrier permet un premier repérage des contraintes rencontrées par les paysans : périodes de suractivité, décalages entre les périodes limitées d'éventuelle abondance et les besoins étalés tout au long de l'année.

La précision dans l'établissement du calendrier dépendra du contexte de la recherche. Si une étude ultérieure des temps de travaux agricoles est prévue, le calendrier agricole sera plus détaillé et bien mis en relation avec la pluviométrie.

Ainsi, pour chaque façon de cultiver les différentes plantes, il identifiera la séquence des opérations techniques en liaison avec la pluviométrie.

L'appréhension de l'ensemble des activités paysannes peut aider à la formulation d'hypothèses dans l'interprétation des comportements des paysans et être ainsi utile pour une analyse a priori des contraintes à l'adoption de telle ou telle innovation ou pour le choix des innovations propres à lever une contrainte.

2- La représentation cartographique de l'occupation de l'espace :

Pour ce qui est de l'espace habité, un plan d'ensemble du village sera dressé avec les rues, les puits, les lieux de discussion (penc), les quartiers et sous-quartiers, etc.

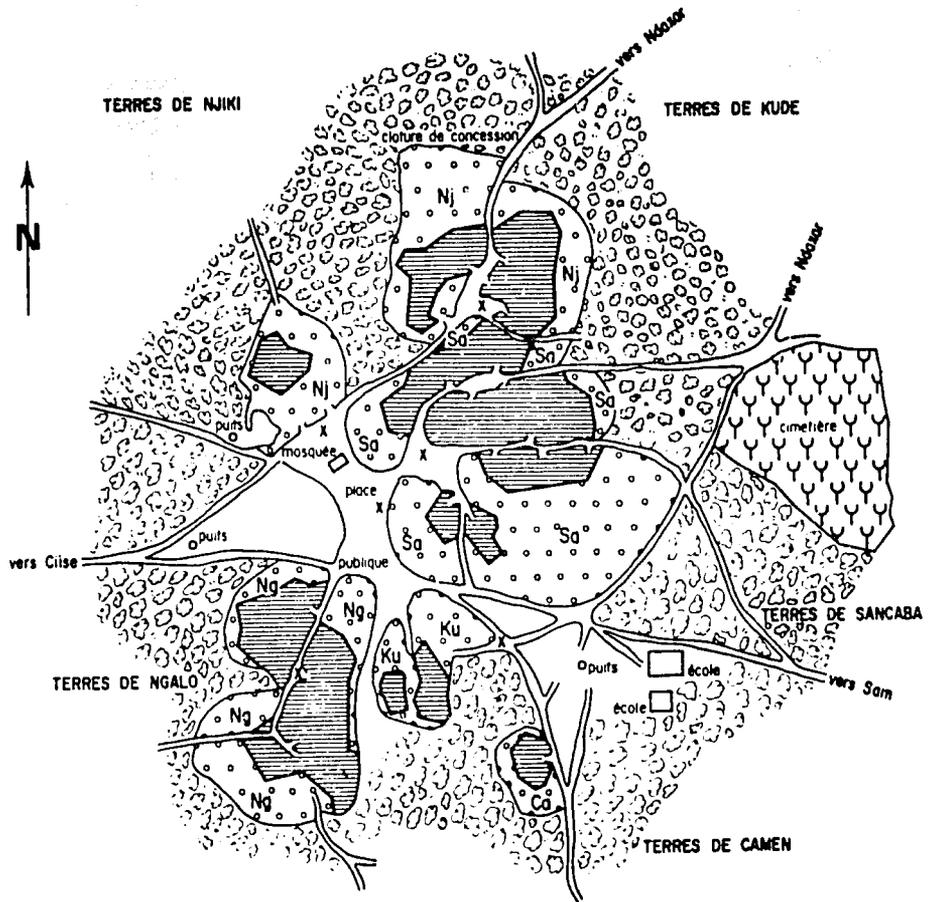
Si l'organisation traditionnelle n'a pas été perturbée par une opération de lotissement ou le passage d'une piste ou d'autres évènements, l'organisation de l'espace habité est en général une bonne représentation de l'organisation sociale.

Pour ce qui est de l'espace utilisé, on utilisera un fond topographique (ou on l'établira de façon schématique à partir de photos aériennes), sur ce fond, on repérera les différentes catégories morphopédologiques et topographiques telles que les distinguent, de façon à la fois précise et synthétique, les paysans. On repérera également les zones de culture et de parcours, les voies de circulation du bétail, en les rattachant aux différents quartiers du village.

Les zones de chasse et de cueillette seront également repérées. Certaines d'entre elles, ainsi que des zones de parcours, peuvent être communes à plusieurs villages ou hameaux.

24

PLAN DU QUARTIER CENTRAL DE SONKORONG (d'après photo aérienne de 1969)



-  Espace occupé par les cases et les cours intérieures
-  Jardins de case (ginaw nek)
-  Champs de case (fol kër)
- X Penc

- Nj quartier Njiki
- Ng " Ngalo
- Ca " Camen
- Sa " Sancaba
- Ku " Kude

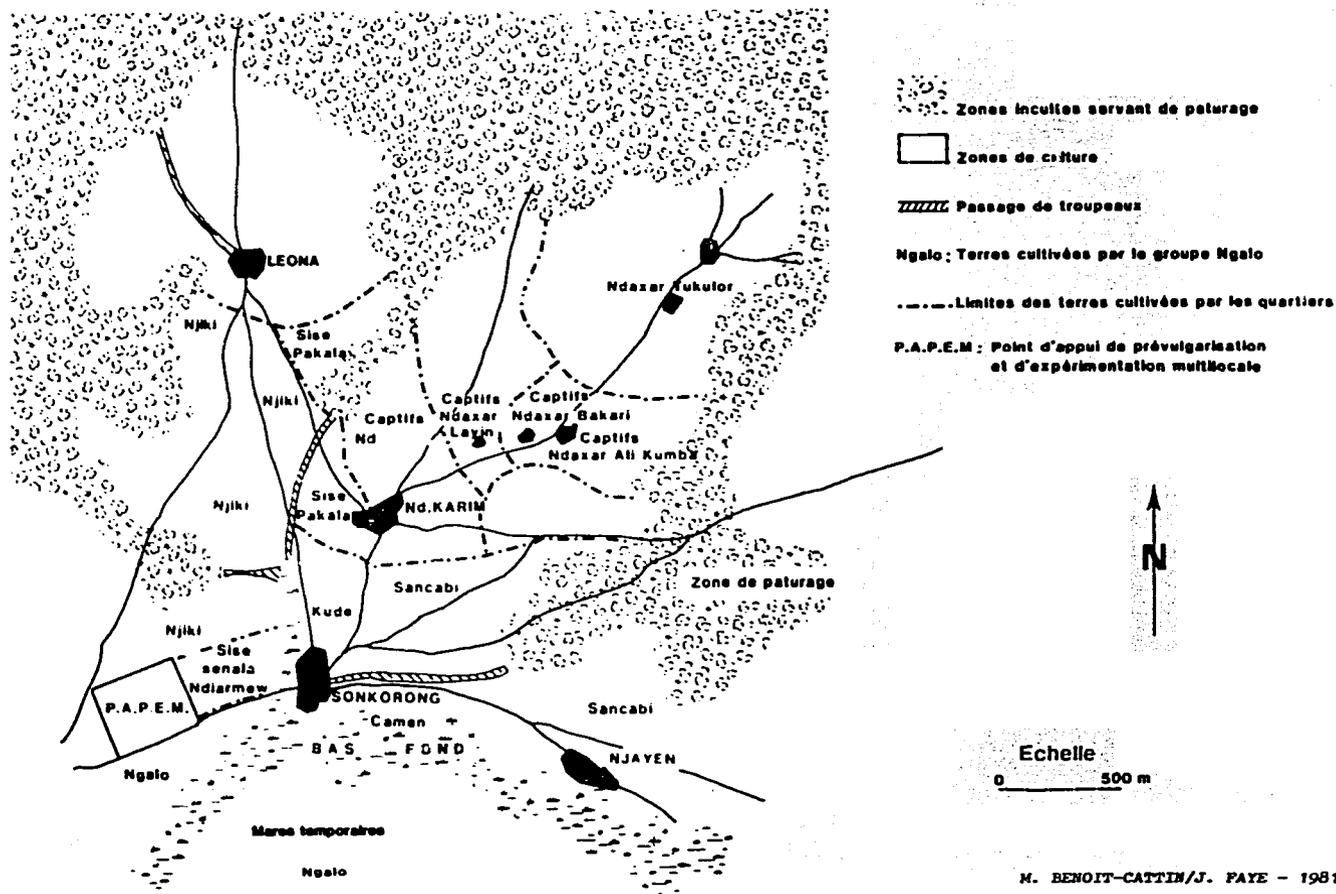
0 10m

Commentaires :

Le fondateur de Sonkorong, un cam, appartenait par sa mère au lignage sise Njarmew du village de ciise-Kaymor (village voisin). Accompagné d'une famille de cordonniers, les Nuang, il s'est installé sur ce qui était alors des champs de brousse (tol gor) de ciise, c'est l'origine des sous-quartiers camene et kude. Ils furent rejoints par des habitants de ciise et leurs captifs, puis par des parents maternels des sise Njarmew, du lignage Sise Pakala ainsi que leurs captifs. Les cam partirent, laissant le village au lignage Sise Njarmew. Les membres de ce dernier lignage migrèrent aussi au moment des conscriptions de la guerre 1914-1918, leurs anciens captifs restant sur place. A leur retour, ils créèrent leur propre quartier.

Actuellement existent à Sonkorong les sous-quartiers suivants : camene où ne réside plus qu'une famille d'anciens captifs des cam ; kude qui est le quartier des cordonniers venus avec ces derniers ; Ngalo quartier des anciens captifs des sise Njarmew, Njiki, quartier des sise Pakala, Sancaba quartier des captifs de ces derniers. Ces sous-quartiers s'organisent autour d'une place publique centrale, le penc, où se trouve la mosquée, c'est là que se déroulent réunions, tam-tam, séances de lutte, mais chaque sous-quartier a son propre penc. Les concessions sont entourées de jardins de case ginaw neek, clôturés, où se pratiquent certaines cultures : légumes, maïs, manioc, mais qui servent aussi de débarras, c'est là qu'on trouve greniers, étables, abris pour la fane d'arachide, etc. Les champs de case tol kër s'étaient immédiatement après les clôtures des ginaw neek.

REPARTITION DU TERROIR DE SONKORONG ENTRE LES DIFFERENTS LIGNAGES ET CASTES



Commentaires :

Cette carte montre qu'à l'intérieur du terroir, chaque hameau a ses champs bien regroupés autour de ses habitations. Il n'y a pratiquement pas d'interpénétration entre ce qu'on peut considérer comme des sous-terroirs de hameaux.

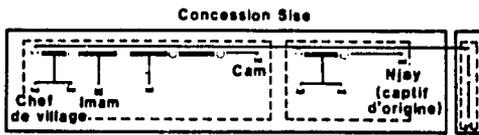
On constate aussi une projection des groupes sociaux dans l'espace cultivé. Chaque lignage, caste et groupe d'anciens captifs occupe et cultive l'espace situé derrière ses habitations. Dans les hameaux créés à partir du noyau initial, les groupes sociaux ont tenu compte de leur aire d'extension initiale. Une carte plus détaillée montrerait qu'il en est de même, malgré de nombreuses perturbations, de l'espace occupé par les différentes concessions. Néanmoins le détail montrerait que les lignages de paysans libres (les *jambur*) n'ont pas respecté les règles d'occupation de l'espace pour les dernières zones défrichées.

Des puits de chaque quartier partent des voies de circulation pour le bétail qui rejoignent les zones de pâturages, bas-fonds et zones latéritiques, qui sont communes aux hameaux et quartiers limitrophes.

FB

VILLAGE DE SONKORONG : HAMEAU CENTRAL RESIDENCE, PARENTE (D'APRES B. VENEMA, 1972)

Quartier Njai
(lignage Sise-Pakala)



Concession Ture
(captifs d'origine)



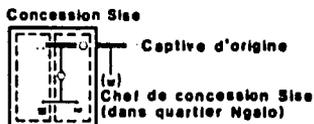
Concession Xuma
(captifs d'origine)



Concession Sai
(captifs d'origine)



Quartier Sensia
(lignage Sise-Njarmew)



Quartier Camen
(anciens captifs des Cam,
fondateurs de Sonkorong)

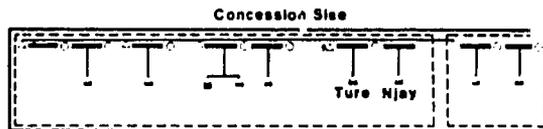
Concession Bajen
(captifs d'origine)



Concession Jalo
(ethnie Pat)



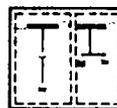
Quartier Sancabi
(anciens captifs des Sise-Pakala)



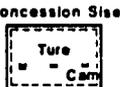
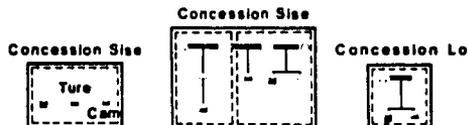
Concession Sise



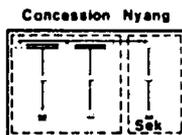
Concession Sar Concession Ture



Quartier Ngalo
(anciens captifs des Sise-Njarmew)



Quartier Kude
(cordonniers)



- Concession
- Groupe de prise de repas
- Femme
- Homme
- Chef de ménage independant
- Chef de concession

3 - Recensement des chefs de concession

Pour chaque quartier du village, on recense les chefs de concession et on dresse leur généalogie, ce qui permet de reconstituer les lignages et d'explicitier l'homogénéité ou l'hétérogénéité sociale de chaque quartier.

En zone soudano-sahélienne, les concessions sont généralement apparentes, et les chefs de concession bien nommés. De toute façon, ce qui fait davantage l'unité objective d'une concession, c'est la prise en commun des repas plutôt que l'habitation. Il ne faut d'ailleurs pas confondre la prise des repas avec leur préparation au niveau des cuisines.

En effet, s'il y a, en principe, correspondance entre les unités de résidence et de prise des repas, les modifications survenant au cours du temps n'ont pas toujours un effet immédiat au niveau de l'organisation de l'habitat et ce d'autant plus que l'espace disponible devient exigu. Par contre l'acte de prise en commun des repas est socialement beaucoup plus précis et significatif.

Jusque là l'essentiel du travail est fait par le chercheur lui-même, les enquêteurs servent surtout d'informateurs, et d'interprètes si nécessaire, aussi leur nombre sera réduit : 2 à 3.

4 - Recensement exhaustif par concession

Ce recensement doit rendre compte, à l'intérieur de chaque concession, de la structure socio-démographique. Pour cela on repère tous les hommes mariés et leurs dépendants (épouses, enfants, ...) et on les situe les uns par rapport aux autres par leurs relations de parenté.

Il est important de préciser la parenté du côté paternel aussi bien que du côté maternel et le rang des épouses. A défaut de dates de naissance toujours aléatoires en l'absence d'Etat Civil, on s'attachera à bien connaître l'ordre de naissance.

Le recensement permettra d'établir un schéma généalogique au sein du carré. Ce document, indispensable pour les analyses ultérieures, se révèle d'une grande utilité lors des multiples entretiens avec les paysans. Les enquêteurs peuvent très rapidement être formés à leur établissement.

FICHE D'EXPLOITATION

PRODUCTIONS VEGETALES EXONDRES

PROJET: UE OBJET: DEC ANNEE: 1977

Département: Niakoro Village: Jon Korony Quartier: 02 Ethnie: Ouolof
 nom: Lady Aba Cissé EXPLOITANT: Lady Aba Cissé Caste: Bath
 Date d'accession au statut d'exploitant: 1969 Nombre d'exploitations dans le carré: 2 Religion: musulmane Sexe: femme

I POPULATION VIVANT SUR L'EXPLOITATION

N°	NOM	PRENOMS	Statut	Parenté	Sexe	Date Naiss.	Age	Activité Agricole	OBSERVATIONS. Coopé - Autres activités - Migrations
01	Lady	Abba Cissé	CC	-	M	1938	39	1	TK/S
02	Bafou	Toumé	F	1 ^{er} ep	F	1960	17	1	
03	Mouma	Cissé	S	fil	M	1971	6	0	
04	Penda	Cissé	F	fil	F	1973	4	0	
05	Mame	Miassa N'Gaye	F	2 ^{de} ep	F	1960	17	1	
06	Hawa	Cissé	F	fil	F	1976	1	0	
07	Fana	Cissé	F	3 ^{de} ep	F	1957	20	1	
08	Hawa	Cissé	F	fil	F	1970	7	0	
09	Lamba	Cissé	S	fil	M	1972	5	0	
10	El Hadj	Cissé	S	fil	M	1974	3	0	
11	Selle	Cissé	CRE	fr	M	1950	27	1	
12	Korédia	Cissé	F	1 ^{er} ep	F	1957	20	1	
13	Khodia	Cissé	F	fil	F	1971	6	0	
14	Mengue	Cissé	F	fil	F	1975	2	0	
15	Diéle	Cissé	F	2 ^{de} ep	F	1960	17	1	
16	Goumba	Cissé	CRE	fr	M	1955	23	1	
17	Nérou	hou	F	1 ^{er} ep	F	1961	16	1	
18	Hawa	Cissé	F	fil	F	1973	4	0	
19	Pouane	Cissé	S	fr	M	1962	15	1	
20	Amadou	hou	M	-	M	1953	24	1	pan
21	Diaga	Cissé	S	fr	M	1965	12	0	
22	Daga	Khodia Cissé	CRE	fr	M	1965	12	1	TK/S
23	Faton	hou	F	1 ^{er} ep	F	1953	24	1	
24	Khodia	Cissé	F	fil	F	1972	5	0	
25	Souma	hou Cissé	F	fil	F	1976	3	0	
26	Ab	Cissé	S	fil	M	1976	1	0	

NOMBRE DE MENAGES:	POPULATION TOTALE		ACTIFS FAMILIAUX		eFacts/equivalent		NAVETANES		ACTIFS TOTAUX
	Masculine	Féminine	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	
4	13	17	6/6	9/8	0,5/5	0/9	3/2	-/-	1

5 - Etude des concepts paysans et des règles sociales

Au fur et à mesure des travaux ci-dessus énumérés, on s'informerait sur les concepts paysans et sur les règles sociales déclarées. (Les déclarations seront confrontées aux pratiques observées ce qui enrichira les analyses).

Pour cela il est nécessaire de disposer d'un informateur maîtrisant bien la langue locale et suffisamment averti pour ne pas interpréter de façon inconsciente ces informations.

On mentionnera ici quelques-unes des notions acquises sur les U. E., ce qui permet d'illustrer la méthode et de faire état des résultats les plus importants.

a/ Au niveau du village

On trouve un "penc" (prononcer pintch) dans chaque quartier.

En fait, ce terme désigne la place publique et il y en a en général une par village plus une par quartier. C'est sur la place centrale que se retrouvent les chefs de concession (*Borom Kër*) et que se tiennent les réunions du village. La localisation des différentes places permet un premier repérage des quartiers, des segments de lignages, des castes.

Le quartier (d'un village) est désigné par un nom. Ce nom peut être le nom :

- d'une caste : *kude* (= cordonnier)
ngalo (= captif).
- d'un lignage avec un suffixe :
ex. : *Cam-Camen* ; *Nqcm -Ngomen* ; *Diop* ;
Njoben

lignages :

- d'un ancêtre commun pour les segments de

ex. : *Kër Seriny* ; *Kër ali Kumba*.

- ou autre nom : arbre, accident topographique

etc.

ex. : *Ndimb* (*Ndimb Cordyla pinnata*) ; *Padaf* (*parkia biglosa*) ; *Pasi Xur* (*Xur* : bas fond).

b/ Au niveau de l'espace occupé

Tol Kër : désigne les champs situés derrière les concessions. C'est la zone de culture du mil souna.

Il ne faut pas confondre avec les jardins de case situés à l'intérieur des concessions : *ginaw neek* (littéralement : derrière les cases).

Tol gor : désigne les champs de défriche récente cultivés les premières années en céréales à cycle long (sorgho et sanio), puis en jachère-arachide.

L'appartenance au *Tol gor* n'est donc que transitoire.

Tol Jati : c'est la zone intermédiaire entre le *Tol kër* et le *Tol gor*.

L'arachide y est cultivée une année sur deux et pour une part non négligeable en rotation avec une céréale, mil souna le plus souvent.

c/ Les catégories de sol

Les catégories de sol employées par les paysans sont à la fois simples et pertinentes. Ainsi, d'un point de vue pédologique, ils distinguent les sols :

Dior : sableux

Dek : argileux

Dek-dior : argilo-sableux

Mbam Doc : peu profond

Doc : cuirassé

Ces catégories rendent donc compte :

- de la texture de façon suffisamment précise,
- de la profondeur : ce qui, bien que très important en matière de culture attelée, n'est pas clairement pris en compte dans les cartes morphopédologiques.

De façon complémentaire, on peut identifier des catégories rendant compte de la pente et de la susceptibilité à l'érosion. On doit mentionner que ce sont les paysans, à l'occasion de l'opération de remembrement entreprise dans le cadre du projet, qui ont fait prendre conscience de l'importance du phénomène.

Yoldee : trace de ruissellement

Wac : pente

et encore

Xur : bas fond

Tos : parcage pour fumer (= champ parcqué)

Sawa : chemin de parcours.

d/ Les relations de parenté

La parenté "classificatoire" utilisée par les paysans ne permet pas de dresser les schémas de généalogie, par contre elle rend compte d'un certain nombre de règles de relations entre les individus.

Parentés entre 2 générations successives

6 mots-clés : *bay* , *ndey* , *dom* , *nijay* , *Jarbat*
bajen

a/ *Dom* ≠ *bay*

Fils ≠ père

Fille ≠ frère du père : oncle paternel

b/ *Dom* ≠ *ndey*

Fils ≠ mère

Fille ≠ soeur de la mère

c/ *Diarbat* : *nijay*

Neveu ≠ oncle maternel

d/ *Dom* ≠ *bajen*

Fils ≠ soeur du père

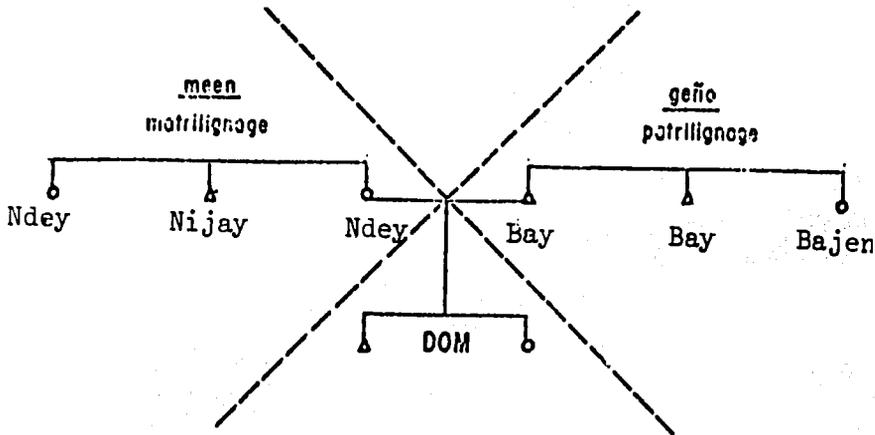


Schéma des relations de parenté

Parenté au sein d'une même génération :

Mak ≠ rak
plus âgé ≠ plus jeune

Tiaminy ≠ jigen
Frère ≠ soeur
Cousin ≠ cousine
(adulte)

Parenté entre génération n et n + 2 :

Sët ≠ mam
Petit enfant ≠ grand parent

Parenté et autres relations :

- l'appartenance foncière :

se transmet entre mâle (goor)
de *mak* à *rak*
puis de *bay* à *dom*

- le travail est fourni :

de *dom* à *bay*
et de *rak* à *mak*

e/ Les statuts individuels :

La situation de chaque individu au sein de la concession, le *Kër*, par rapport au mariage, au rang de naissance, à la génération, à la nourriture, à la terre et au travail définit son statut individuel.

L'indépendance et la responsabilité alimentaire sont le fait du *Borom Njël* (Chef de foyer). Celui-ci peut également être *Borom Kër* (Chef de concession). Cette responsabilité alimentaire s'accompagne généralement du droit d'appartenance sur les terres. Le *Borom Njël* est également *Borom jati*.

Le *Borom Njël* doit fournir l'alimentation et des parcelles de culture à ses dépendants. Ceux-ci ont un droit de culture et sont *Borom Tol*.

En contrepartie, les dépendants hommes doivent travailler sur les terres de leur *Borom Njël*.

Les relations de travail entre le *Borom Njël* et ses dépendants familiaux d'une part et entre le *Borom Njël* et ses travailleurs saisonniers *Nawetaan* sont devenues identiques. Presque tous les auteurs emploient le terme de *Surga* pour désigner les dépendants familiaux par opposition au chef d'exploitation appelé *Njatige*. L'utilisation de ces termes, bien que pratique, est abusive et résulte d'une erreur d'analyse. Les chefs d'exploitation appellent *Surga* (étymologiquement *sur* : rassasié, *ga* : faire travailler, littéralement nourrir quelqu'un en contrepartie d'un travail) les *nawetaan* qu'ils embauchent et qui travaillent sur leurs champs plusieurs jours de la semaine en contrepartie de la nourriture, de l'hébergement et d'une parcelle de culture. Les *nawetaan*, en grande majorité d'ethnie bambara, les appellent *njatige*, mot bambara qui désigne le maître de maison, le chef de concession et qui, dans l'organisation des commerçants bambara, désignent aussi celui qui loge et qui est le patron.

Les relations entre *Borom Njël* et dépendants familiaux sont les mêmes, que celui-ci soit célibataire (*waxambanee*) ou marié et encore à charge (*Botu*). Celui-ci bénéficie d'une autonomie de plus en plus grande. Cette autonomie varie selon qu'il est frère cadet ou fils du *Borom Njël*.

Plus jeune, le garçon actif ou *gunee* n'a pas de droit de culture. Il aide les uns et les autres.

Les femmes mariées *Borom jekër*, quel que soit le statut de leur mari, ont à peu près les mêmes droits et obligations.

Elles ont un droit de culture et sont donc *Borom Tol*, sont responsables de la préparation des repas et de la fourniture des condiments et sont une main-d'oeuvre d'appoint, principalement pour les travaux manuels.

La jeune fille active, *Janxa*, partage le travail de sa mère en cultivant la parcelle de celle-ci et en l'aidant dans ses travaux domestiques.

6 - Détermination d'un échantillon de concessions :

Sans préjuger de la correspondance entre exploitation agricole et unité de résidence, on retiendra la concession comme première unité d'investigation dans la mesure où elle est visible dans l'espace, socialement reconnue et organisée, et relativement stable.

Méthode de choix :

L'établissement de l'échantillon ne se fait pas par simple tirage aléatoire, mais est raisonné comme l'était le choix des villages et avec la même préoccupation de saisir la variabilité plutôt que la moyenne.

Tout d'abord, la dimension a été retenue comme premier critère de stratification. Cette dimension, exprimée en nombre d'actifs, est connue de façon exhaustive sur le village : un premier choix peut se faire en fonction du nombre d'actifs.

A partir de l'histogramme des fréquences de distribution des actifs entre les concessions, on définit des classes de dimensions. Les bornes ne sont pas fixées de façon arbitraire mais suggérées par cet histogramme.

Exemple de construction d'un échantillon tenant compte de la distribution des actifs et des concessions :

Catégories de concessions	Petites	Moyennes	Grandes	Total
Bornes (nombre d'actifs)	2 à 5	6 à 15	+ de 15	
Village Fréquence des concessions	25	55	20	100
Village Fréquence des actifs	7	53	40	100
Echantillon Effectifs des concessions	13	27	10	50
Echantillon Fréquence des actifs (environ)	7	53	40	15

Pour constituer l'échantillon, on retient dans chaque classe un nombre de concessions proportionnel à leur fréquence dans l'ensemble. De ce fait la distribution des concessions, comme celle des actifs dans l'échantillon, est analogue à celle de l'ensemble du village.

Une première amélioration à la méthode peut être apportée en stratifiant non pas par rapport au simple nombre d'actifs mais en tenant compte de la structure socio-démographique (nombre de chefs de ménages suivant leur statut...) et du type de liens de parenté existant entre les hommes mariés de la concession. La nature de ces liens de parenté a en effet une signification quant aux processus de décision, au devenir de la concession, à l'accès à la terre, à l'autonomie plus ou moins grande des chefs de ménage par rapport au *Borom Njël* et des *Borom Njël* par rapport au *Borom Kër*. Il n'est donc pas indifférent que les hommes mariés vivant dans une concession soient tous frères ayant même mère ou non, que leur père ou leur oncle soit présent, qu'ils cohabitent avec des cousins, etc.

Une deuxième stratification est généralement introduite pour tenir compte du niveau technique des agriculteurs ; traction utilisée, équipement disponible, culture du coton, etc.

Dans le cadre des U.E., le choix des carrés suivis s'est fait dès 1969 en tenant compte du nombre d'actifs recensés et du niveau technique.

Il est à souligner que la pertinence de ce mode de choix des concessions a été justifiée a posteriori par les résultats des différentes analyses conduites : ce sont bien la dimension, et le niveau technique qui différencient le mieux les exploitations agricoles quant à la structure, mais aussi quant à leurs résultats et à leurs possibilités de progression.

La dimension de l'échantillon est essentiellement conditionnée par les moyens et le temps dont dispose le chercheur. Néanmoins, un échantillon de 30 à 50 exploitations nous paraît suffisant pour une analyse quantitative avec des données très fiables.

III - DEUXIEME HIVERNAGE

ETUDES SUR ECHANTILLONS

1 - Le plan des concessions :

De même que le plan du village et des quartiers renseigne sur l'organisation d'ensemble, le plan des concessions peut renseigner sur l'organisation interne.

On fera ce travail sur un nombre réduit de concessions, 4 à 5, et non sur tout l'échantillon en privilégiant les critères de dimensions, de structures de parenté et d'ethnies. Les plans sont faits à main levée mais de façon très précise en notant tous les détails comme dans les exemples ci-après. Une journée par concession, en prenant le temps de discuter avec les paysans sur l'organisation de leur concession et l'organisation traditionnelle de la concession et son évolution, ne nous paraît pas excessive.

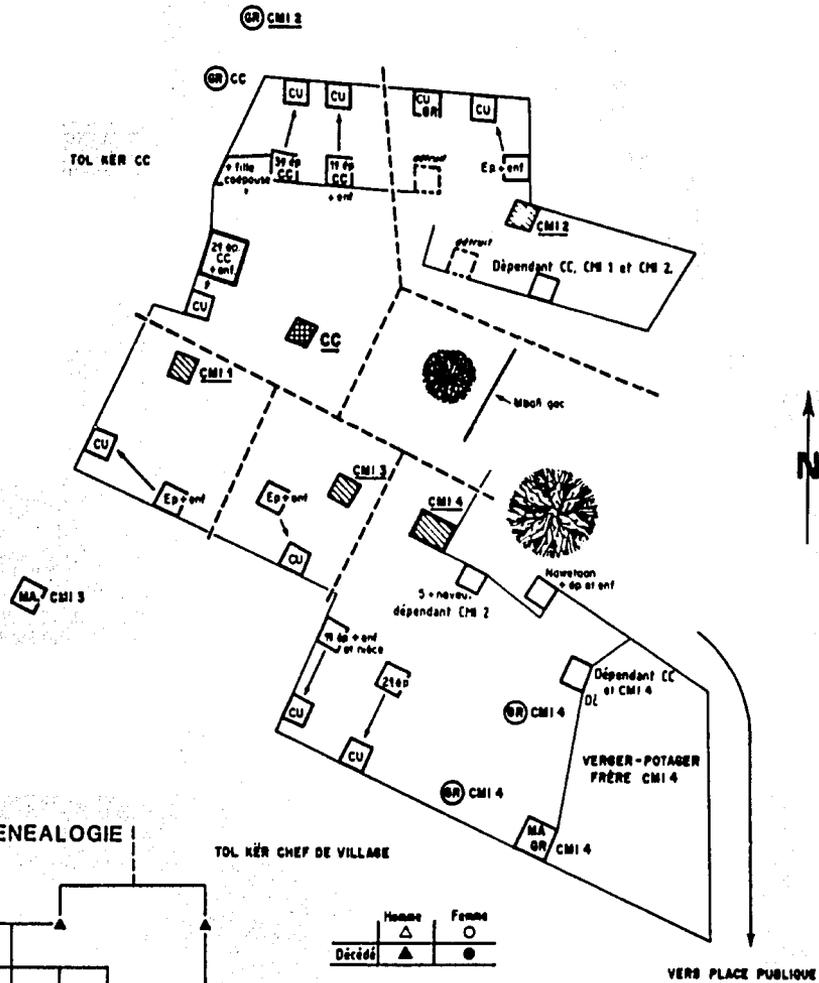
2 - L'organisation par rapport à l'alimentation :

L'objectif premier de la production agricole reste la reproduction du groupe et donc son alimentation.

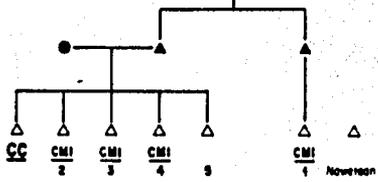
Le plan de la concession permet de repérer cuisines et greniers. Le grenier matérialise le contrôle des céréales alors que les cuisines rendent compte de l'organisation et de la préparation des repas. Les céréales ne sont pas toujours dans des greniers, elles peuvent être stockées dans des magasins ou des cases à usage d'habitation.

Sur le schéma de la généalogie des membres de la concession, on fera apparaître les trois niveaux : contrôle des récoltes vivrières, préparation des aliments (tours de cuisine entre les femmes), consommation des aliments. On a déjà mentionné que la concession est objectivement une unité de prise en commun des repas davantage qu'une unité de résidence, la corésidence pouvant être altérée par des remaniements dans l'habitat.

PLAN CONCESSION M. LO



GENEALOGIE



	Homme	Femme
△	Homme	Femme
●	Décédé	Décédé

- Lote corré
- ▣ Bâtiment en dur
- CU Cuisine
- GR Gravier
- MA Magasin
- ## CC Chef de corré
- ▨ CMI Chef de ménage indépendant
- ▧ CMI Chef de ménage dépendant
- ds Epouse
- enf Enfant
- Limite de groupe de prise de repas
- - - Limite de ménage indépendant
- Limite de ménage simple

M. BENOIT-CATTIN
J. FAYE - 1981

Commentaires :

Le plan de la concession de M.LO reflète bien les règles traditionnelles d'organisation de l'espace habité.

Le chef de concession ou de carré, qui est l'aîné de la génération la plus ancienne, a sa case face à l'entrée de la concession. Un paravent en paille le Mbegn-gac le protège des regards de la rue. Entre ce paravent et sa case, s'étend la cour centrale de la concession, ètt.

Derrière sa case, les cases ou bâtiments en dur occupés par ses épouses, chaque épouse loge avec ses filles ou ses garçons en bas âge, chacune a sa case cuisine à côté.

Autour, ses frères avec leurs familles, les cases des épouses étant disposées derrière celle du mari (par rapport à l'entrée de la concession) la case cuisine à côté.

Les enfants adultes des chefs de ménage indépendants et du chef de carré ainsi qu'un nawetaan (travailleur saisonnier) et sa famille habitent dans des cases situées à l'entrée de la concession, sur le côté, l'appartenance des jeunes gens à telle ou telle exploitation ne jouant pratiquement pas dans leur répartition dans les cases. Traditionnellement les cases des jeunes gens sont disposées en dehors de la clôture de la concession et ce n'est qu'une fois mariés que les jeunes gens peuvent avoir une case à l'intérieur de la concession. On note qu'un des frères d'un chef de ménage indépendant habite à l'intérieur mais il s'agit d'un malade mental qui n'a pas pu se marier.

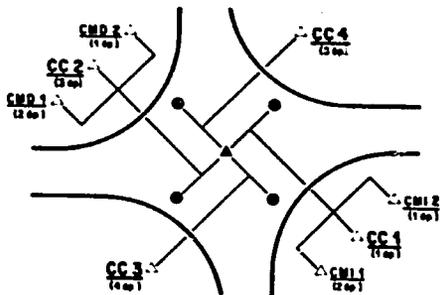
L'espace occupé par les habitations est entièrement clôturé, néanmoins chaque ménage indépendant dispose d'une porte arrière buntipot lui permettant d'accéder directement aux champs de case tol kër sans passer par la porte d'entrée de la concession. Quelques greniers sont encore, comme cela se faisait traditionnellement, disposés hors de la concession dans le tol kër (à l'abri des incendies).

On note que les épouses des CMI et du CC préparent à tour de rôle les repas pour leur ménage exploitant mais les repas sont pris en commun. Dans la case du CC à midi, pour les hommes, dans la cour le soir. Pour les femmes, dans la case de la première épouse du CC.

PLAN CONCESSION T. MBOW

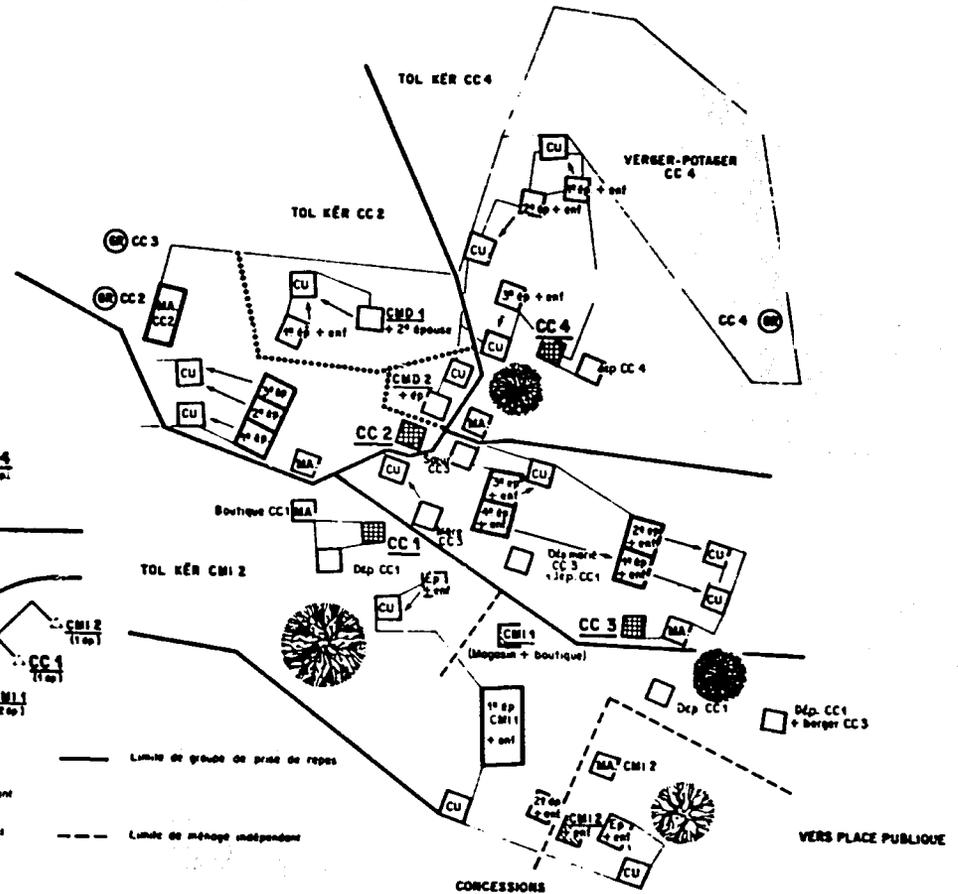


GENEALOGIE



- | | | | |
|-----------|-----------------|--------------|----------------------------|
| | Casa carée | ## CC | Chef de carée |
| | Bâtiment en dur | CMI | Chef de ménage indépendant |
| CU | Cuisine | CMD | Chef de ménage dépendant |
| GR | Gravier | ep | Epouse |
| MA | Magasin | enf | Enfant |

- | | |
|--|------------------------------------|
| | Limite de groupe de prise de repas |
| | Limite de ménage indépendant |
| | Limite de ménage simple |



eh

Commentaires :

La concession de T. Mbow paraît plus difficile à analyser. La disposition des cases paraît anarchique. Elle n'en est pas moins traditionnelle.

Cette situation semble fréquente au niveau des castes inférieures et des anciens captifs. L'espace habité se densifie au lieu de bourgeonner.

Si on prend comme critère la prise en commun des repas, on constate que seuls le chef de carré 1 et ses frères de même mère prennent leur repas ensemble. On a donc en fait quatre groupes de prise de repas donc quatre carrés dont l'espace habité n'est pas nettement séparé sauf pour le carré 4 et qui correspondent à la parenté utérine. Le caractère anarchique vient du fait que la concession initiale s'est développée en s'élargissant non seulement vers les champs de cases mais en avançant vers le centre du village. Ainsi le chef de carré initial (CC 1) se retrouve relégué loin de l'entrée principale et n'occupe plus une position centrale, le CC 3 occupant ce qui devrait être la cour principale de la concession.

Cependant, on retrouve les mêmes règles que pour le carré M 10.

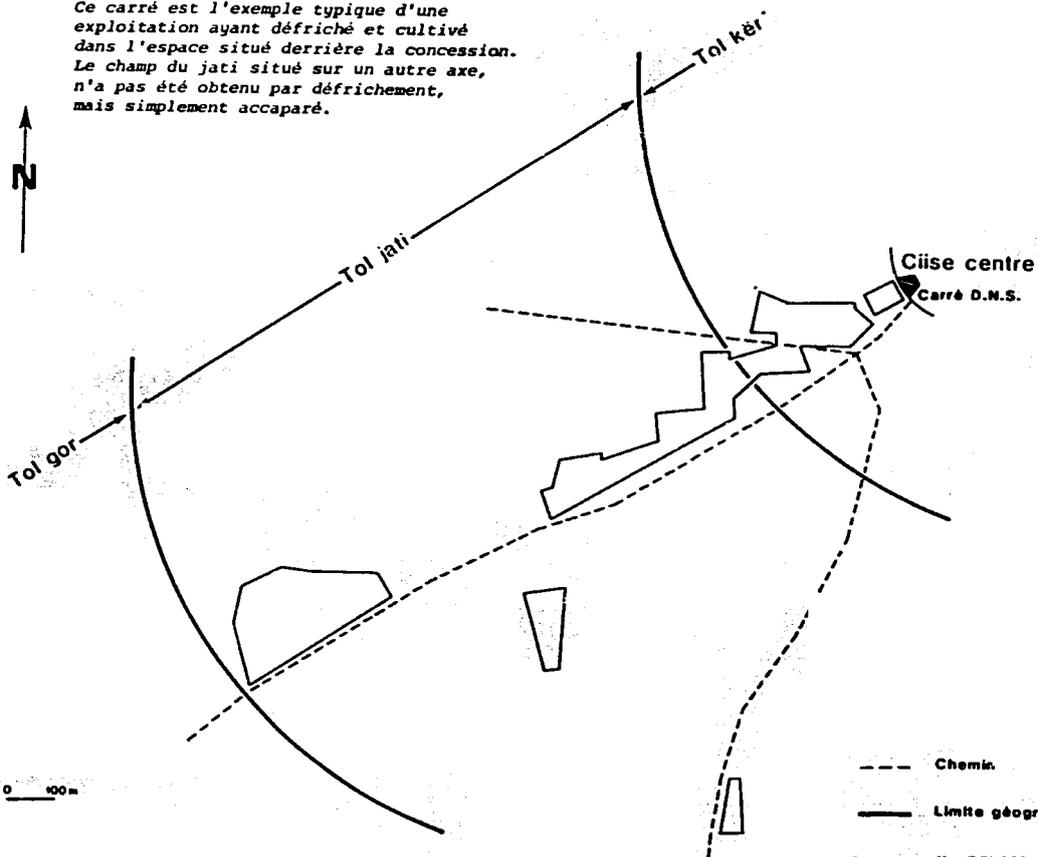
Quelques épouses partagent la même cuisine.

Les chefs de ménage encore dépendants se trouvent à l'intérieur de la concession à côté de leur chef de ménage indépendant. Un d'entre eux (CMD 1) partage sa case avec sa deuxième épouse, ce qui correspond aux habitudes, la dernière épouse habitant avec son mari jusqu'à ce qu'elle ait un enfant ou la première année.

Chaque ménage indépendant a son *tol kër* sauf CC 1 et CMI 2 dont les *tol kër* ont été échangés lors du remembrement du quartier. CC 2, CC 3 et CC 4 ont chacun un grenier traditionnel placé derrière la concession ou dans le verger ; CC 1 et CMI 1 et CMI 2 gardent leurs céréales dans un magasin près de leur case, CC 3 et CC 4 ont un magasin en plus de leur grenier.

IMPLANTATION DES APPARTENANCES FONCIERES DU CARRE DE D. N. SISE

Ce carré est l'exemple typique d'une exploitation ayant défriché et cultivé dans l'espace situé derrière la concession. Le champ du jati situé sur un autre axe, n'a pas été obtenu par défrichage, mais simplement accaparé.



3 - Recensement des champs des concessions de l'échantillon :

Le champ (*Jati* chez les wolof du Saloum, *bax* chez les serer , *ngadio* chez les wolof du Cayor) est une surface d'un seul tenant sur laquelle repose un droit d'appartenance.

Le maître de terre (*Borom Jati* chez les wolof du Saloum, *yal bax* chez les serer) qui en a la gestion peut en être le détenteur exclusif s'il a défriché lui-même ou si le partage de l'héritage foncier avec ses frères et/ou cousins paternels est définitif. Il peut être un des ayants-droit par exemple quand, à la suite du décès du père, il a pris la succession de l'exploitation et gère l'ensemble du domaine foncier familial. Le partage du foncier est différé et se fait au fur et à mesure de l'émancipation des frères et/ou cousins ou neveux paternels.

La meilleure période pour faire ce recensement est en début d'hivernage quand les paysans commencent à aller aux champs et que les céréales ne sont pas assez hautes pour gêner les levés. On veillera à ne pas oublier les champs prêtés, les champs en jachère ou en friche.

Pour les mesures de surface, on utilisera :

- soit une boussole sur trépied avec un topofil et deux jalons,
- soit une planchette avec une boussole et une chaîne,
- soit un télémètre et une boussole.

Le calcul des surfaces peut se faire au planimètre après report des levés, les petites calculatrices programmables permettent aujourd'hui de faire les calculs sur le champ même et donc de refaire les levés s'il y a des erreurs de mesure d'angle, ce qui constitue un gain de temps considérable.

Le chercheur aura intérêt à former un de ses enquêteurs et à le spécialiser pour ce travail. Ce même enquêteur pourra ultérieurement être formé aux travaux de calque et de dessin.

GESTION DES APPARTENANCES FONCIERES DU CARRE DE D. N. SISE A CIISE KAYMOR

	1972	1973	1974	1975
Verger				
Tol kër				
Tol jati				

M. BENOIT-CATTIN/J. FAYE - 1981

- | | | | |
|--------------|-------------|--------------------|------------------|
| A = arachide | S0 = sorgho | CC = chef de carré | S1 = Dependant 1 |
| S = souna | J = jachère | F = femme | S2 = Dependant 2 |
| M = maïs | C = colon | | |

0 100m

Commentaires :

Les rotations sur quatre ans pratiquées par le carré de D. N. *sise* montrent bien à quoi correspondent les concepts de *tol kër* et *tol jati*.

Dans le champ situé en *tol kër*, on n'a pas de jachère mais une culture continue de céréales à cycle court, mil souna surtout, et un peu de maïs, la seule culture biannuelle d'arachide est pratiquée par la femme du chef de carré.

L'essentiel des parcelles appartient au chef de carré (seul chef d'exploitation), sa femme y cultive une parcelle d'arachide une année sur deux et, depuis 1975, son fils aîné qui a une épouse y fait un peu de maïs et du mil souna.

Le *tol kër* est le domaine des cultures de céréales à cycle court destinées à l'autosubsistance. C'est donc le domaine du chef d'exploitation et subsidiairement des dépendants mariés qui complètent la ration de céréale quand leurs épouses sont de tour de cuisine.

Dans le champ en *tol jati*, les rotations sont plus variées : arachide-souna, arachide-souna-coton, arachide-jachère, jachère-arachide-coton, etc... qui se ramènent en gros à deux alternances: culture de rente - culture céréalière, culture de rente - jachère. Dans cette zone cultivent tous les membres du carré.

Un fait vérifié lors de l'étude sur le régime foncier mérite d'être noté, le carré de D. N. *sise* est le seul du village où les dépendants n'ont pas deux parcelles de culture fixes, cultivant l'une et laissant l'autre en jachère. Les paysans expliquant cela par le caractère autoritaire du chef d'exploitation.

Le mode de gestion des champs est très instructif quant à l'organisation de la production agricole : pour chaque champ on reconstituera un parcellaire rétrospectif sur au moins une rotation (de jachère à jachère si elle est pratiquée). Pour chaque année, on dresse un schéma du parcellaire faisant apparaître la culture et l'attributaire de chaque parcelle. (voir exemple ci-dessus).

4 - Recensement des parcelles :

Une parcelle de culture se définit par la culture et l'attributaire du produit (l'exploitant de la parcelle quand il y en a un). Le recensement des parcelles pour l'année en cours se fait champ par champ en relevant la culture et ses précédents, l'exploitant de la parcelle (son statut familial), la catégorie morphopédologique, la destination du produit (immédiate et secondaire). En effet un dépendant peut cultiver des céréales mais il les remet à son grand frère qui contrôle effectivement le vivrier ; de même une femme peut cultiver une parcelle dont le produit sert principalement à acheter des condiments consommés par tous ou encore des jeunes peuvent cultiver des céréales qu'ils remettent au chef de concession, mais qui en fait, quand il n'y a pas de problème de soudure, serviront à payer la dot pour ces jeunes.

Le recensement des parcelles de culture doit se faire en hivernage et les techniques de levés sont les mêmes que pour les champs. Certaines associations de culture peuvent faire hésiter quant à l'identification des parcelles. Cependant, dans ces associations, il y a toujours une culture principale et une ou plusieurs cultures secondaires, la culture principale servira de critère pour délimiter la parcelle. On gardera à l'esprit que culture principale et culture secondaire peuvent ne pas appartenir ou être cultivées par la même personne.

5 - Etude de l'organisation du travail agricole :

L'organisation du travail est l'approche la plus objective de l'exploitation agricole : elle rend compte des relations des hommes et des femmes entre eux à propos de la production agricole.

L'organisation du travail doit faire apparaître, pour chaque individu et chaque parcelle de culture, la nature des opérations réalisées.

L'analyse rend possible, a posteriori, des agrégations d'individus (par statut), et des agrégations de parcelles (suivant l'attribution de la culture), et permet de vérifier les règles d'échange de travail, en fonction des statuts familiaux et de la division sexuelle du travail.

Le tableau présenté ci-après n'est pas une fiche d'enquête, il correspond déjà à une agrégation suffisante des données pour leur interprétation.

Cette étude suit logiquement les inventaires de parcelles de culture. Il serait trop lourd de la mener sur l'ensemble des carrés de l'échantillon d'autant plus qu'elle doit être faite en hivernage et s'étale sur toute la durée du cycle cultural. On se contentera de la faire sur un nombre limité de carrés, ceux ayant fait l'objet de l'enquête habitat. Le travail sera fait par un enquêteur qui passera régulièrement dans les concessions et aux champs pour collecter les données. Le chercheur aura intérêt à faire un dépouillement sommaire au fur et à mesure.

Commentaires :

Malgré une complexité apparente, ce tableau à double entrée illustre bien les relations de travail au sein de l'exploitation agricole (cf. tableau plus synthétique p 82):

Le carré comporte deux exploitations agricoles, celle du CC et celle de son frère (CMI), entre les deux il n'y a aucun échange de travail (ce qui est cependant rare, quelques prestations réciproques ou en faveur de l'ainé subsistant en général), par contre les deux exploitations bénéficient du travail des personnes extérieures à la concession : travail collectif (*santane*) organisé pour une épouse du C.C. par son gendre, travail rémunéré.

- Dans l'exploitation du C. C., celui-ci bénéficie du travail de tous les membres de l'exploitation, hommes et femmes, alors qu'il n'en fournit qu'à ses épouses et à un de ses dépendants. Mais pour l'essentiel il travaille sur ses propres parcelles.

Les femmes travaillent sur leurs champs et sur ceux du C.C., (le C.C. → ses épouses, les dépendants masculins → leurs mère et épouse) et par les épouses de leurs fils (belle-fille → belle-mère et, cas rare, belle-mère → belle-fille). Les épouses des CMD travaillent aussi sur les champs de leur mari. Les dépendants célibataires et mariés travaillent sur les parcelles du C.C. où ils participent à toutes les opérations culturales sur mil et presque à toutes sur arachide et coton, ils participent à plusieurs opérations culturales sur les parcelles des épouses du C.C. (ce dernier est libre d'utiliser les prestations de travail de ses dépendants sur ses propres parcelles ou sur d'autres parcelles à l'intérieur ou hors de l'exploitation) et travaillent aussi sur les parcelles de leur épouse.

- La deuxième exploitation a moins d'actifs: le CMI, sa mère et son épouse et un *nawetaan*, les échanges de travail sont très réduits.

- Le CMI ne travaille que sur ses parcelles de céréales aidé par son *nawetaan*.

- Ce dernier cultive en plus une parcelle d'arachide.

- L'épouse du CMI est seule à cultiver une parcelle d'arachide qu'elle partage avec sa belle-mère et a participé à la récolte de céréales du mari.

Qualification et quantification des relations de travail :

De nombreux exemples montrent qu'une confusion de fait existe entre l'étude de l'organisation du travail et celle des temps de travaux. Cette confusion conduit à effectuer un très grand nombre d'observations détaillées de phénomènes dont en fait on n'a pas bien précisé au préalable la nature. Par exemple, un chef d'exploitation peut affecter à une de ses épouses une partie des journées de travail que lui doivent ses dépendants. Une analyse erronée pourrait conclure à une entr'aide importante entre femmes mariées et dépendants, alors qu'il s'agit d'une aide apportée par le chef d'exploitation à ses épouses. De même celui-ci peut envoyer ses dépendants à un travail collectif organisé pour un autre chef d'exploitation. Il s'agit d'entr'aide entre chefs d'exploitation et non entre chef d'exploitation et dépendants d'une autre exploitation. Le rapport entre le nombre réel de jours de travail que les dépendants allouent au chef de l'exploitation et le nombre théorique de jours de travail que ceux-ci lui doivent peut être un bon indice de déstructuration sociale.

L'expérience acquise dans le cadre des études faites sur les Unités Expérimentales, ainsi que chez certains paysans dits correspondants permet de proposer une grille assez générale de classification des relations de travail.

- Les relations de travail à l'intérieur de la concession :

De même que la nourriture, les relations de travail permettent de vérifier si au sein d'une concession il existe une ou plusieurs exploitations agricoles et de repérer les individus membres de chacune.

- Les prestations obligatoires :

dépendants → chefs d'exploitation Borom Njël
 nawetaan → Njatige

Le chef d'exploitation bénéficie sur toutes ses parcelles de cultures de prestations de travail obligatoires de la part de tous ses dépendants membres de la famille et travailleurs saisonniers pris pour la campagne agricole. Dans le cas des wolof du Sine-Saloum, ces prestations sont de quatre jours par semaine : le mardi, le mercredi, le samedi et le dimanche entre le lever du soleil et le repas de la mi-journée (entre 14 h et 15 h). Ces obligations sont plus ou moins fortes et par ordre décroissant suivant qu'on est dépendant masculin célibataire, dépendant masculin marié, jeune fille, femme mariée. Les ascendants du chef d'exploitation et de ses frères cadets étant dispensés de ces obligations. Elles sont plus ou moins respectées suivant l'âge et suivant qu'on est fils, cousin, frère cadet du chef d'exploitation. Celui-ci est libre d'affecter les journées de travail qui lui sont dues à d'autres membres de l'exploitation, à des personnes de la concession ou extérieures.

- Les prestations de descendants à ascendants et entre époux :

Sans que ces prestations revêtent une obligation très forte et sans qu'elles soient officiellement réglées, on constate les prestations suivantes :

fils	→	père
filles	→	mère
épouse	↔	mari

Cette dernière forme très importante et réciproque tant que le mari n'a qu'une épouse, l'est de moins en moins avec l'accroissement du nombre d'épouses et tend à devenir une prestation obligatoire du mari vis-à-vis de ses épouses.

Les prestations de travail d'une fille à sa mère sont plus difficiles à classer. Tant qu'elle est célibataire, elle n'a pas de parcelle de culture. Elle travaille avec sa mère qui, en contrepartie, l'habille et assure ses menues dépenses. Ce n'est que de retour dans le foyer maternel à la suite d'un divorce ou d'un veuvage qu'elle a sa propre parcelle de culture.

- L'entr'aide entre dépendants

Cette entr'aide est en général importante : entre dépendants masculins et/ou féminins.

Avec la mécanisation de l'exploitation, les formes d'entr'aide se modifient, les dépendants masculins s'associent pour utiliser au mieux le matériel du chef d'exploitation, les femmes réalisent les travaux manuels sur les parcelles des hommes qui, en contrepartie, leur font tous les travaux mécanisés.

- Ouvriers agricoles

Depuis quelques années, quelques grands exploitants prennent des migrants saisonniers comme ouvriers agricoles. Ceux-ci, nourris, logés et payés forfaitairement pour la campagne agricole, travaillent à plein temps pour leur employeur et n'ont pas de parcelle de culture.

- Les relations de travail avec l'extérieur de la concession

Ce sont souvent les relations les plus mal saisies, alors qu'elles peuvent jouer un rôle important vis-à-vis du travail disponible sur une concession : suivant les cas, celui-ci peut être nettement augmenté ou au contraire diminué et surtout cela permet de résoudre les goulots d'étranglement de travail. On peut distinguer :

- Les obligations sociales de travail venant en contrepartie :

jeune marié → beaux-parents

Tant que l'épouse n'aura pas rejoint la résidence patrilocale, l'époux organise chaque année certains travaux pour le compte de ses beaux-parents (sarclage de la parcelle d'arachide de la belle-mère, réparation de la clôture de la concession du beau-père, construction d'une case, etc...), pour le compte de son épouse (construction d'une case) plus rarement. En principe, l'époux est aidé par les jeunes de sa classe d'âge, c'est un travail collectif : *santane* avec repas offert par l'époux si le travail dure la journée ou des cigarettes et des dragées s'il dure quelques heures.

- fidèle *taalibe* → marabout *serinj*

Quand le marabout réside dans le village ou à côté (ou s'il dispose de moyens lui permettant de transporter ses *taalibe*), ceux-ci viendront travailler collectivement sur ses champs. Il s'agit d'un *santane* qu'accompagne un repas.

Quand le marabout réside loin du village, les paysans s'organiseront pour cultiver une parcelle dont le revenu lui sera versé. Il n'y a pas de repas offert.

- client → patron
- débiteur → créancier

En milieu rural, beaucoup de services rendus entraînent pour leurs bénéficiaires une prestation de travail en retour bien que cela soit perçu comme une simple obligation morale dans beaucoup de cas, mais pas tous.

Un commerçant ou un usurier recevra du travail de la part de ceux à qui il a fait crédit ou un prêt d'argent. Celui qui a prêté une parcelle de culture, ou confié une paire de boeufs, en bénéficiera aussi.

Suivant l'importance du service, cette prestation sera plus ou moins importante, allant de l'envoi d'un dépendant pour une journée de sarclage à l'organisation d'un *santane*. Dans ce cas, le débiteur fait appel à ses parents et amis pour travailler collectivement une journée sur les champs du crédeur, celui-ci offrant alors un repas. Ce dernier peut solliciter lui-même cette prestation pour faire face à un travail nécessitant beaucoup de main-d'oeuvre dans un temps très court (récolte du mil, soulèvement de l'arachide). Certains services sont parfois rendus pour pouvoir solliciter ce travail quand par exemple un paysan riche prête un animal de trait et le matériel de culture.

- travail payé à la journée *saat* ou à la tâche *suas*

La majorité des paysans y ont recours quel que soit leur statut familial pour résoudre une contrainte de main-d'oeuvre ponctuelle ou rattraper un retard dans les opérations culturales. Ce sont en général des dépendants masculins d'autres exploitations qui sont sollicités. Les femmes le sont souvent pour le battage du mil, la récolte du maïs et la mise en tas de l'arachide. Presque tous les paysans ont recours à des migrants qui viennent d'autres régions du Sénégal, spécialement pour le battage de l'arachide : ce sont les *Firdu*.

Exceptés ceux-ci toujours rétribués en monnaie, la rémunération se fait parfois en nature.

- Entr'aide entre personnes d'une même classe d'âge : *nadante*.

Deux dépendants masculins particulièrement liés s'entendent pour cultiver en commun leurs parcelles.

- Assistance :

Les personnes malades ou temporairement empêchées sont souvent aidées par les habitants de leur quartier pour la culture de leurs parcelles.

De même, les associations de classe d'âge organisent des *santane* sur la parcelle de leur "mère" (adulte) jouant à la fois le rôle de présidente d'honneur et d'intermédiaire avec les adultes.

D'un point de vue méthodologique, on dissociera les études qualitatives sur l'organisation du travail des études quantitatives sur les temps de travaux. Ainsi, la première année pourra être consacrée aux enquêtes et observations qualitatives qui permettront de bien préciser les observations quantifiées à faire l'année suivante.

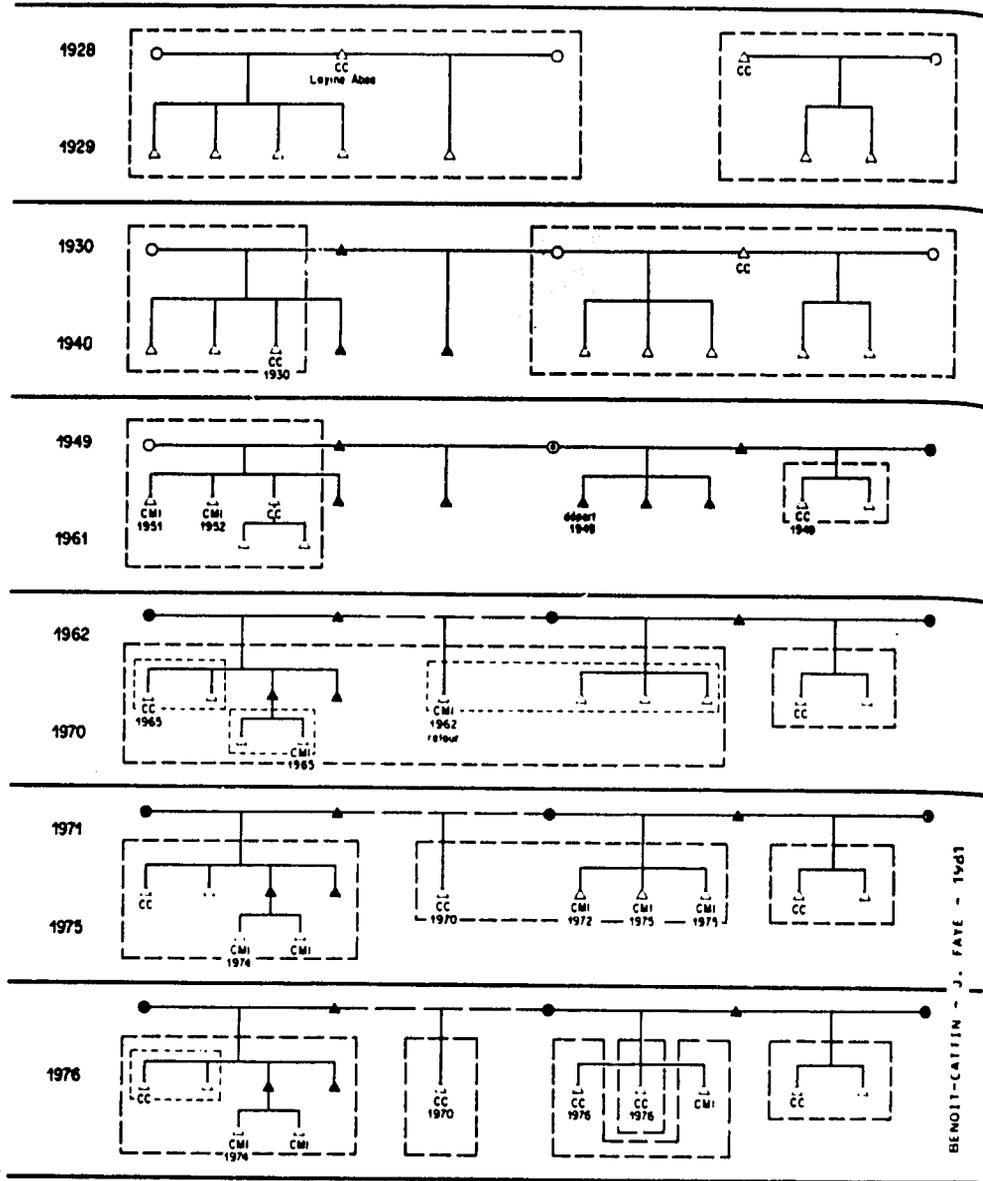
Une bonne analyse qualitative n'est jamais du temps perdu et commencer par tout mesurer en espérant y voir plus clair ultérieurement n'a jamais donné de bons résultats, c'est-à-dire en rapport avec l'effort fourni. Ce sont en effet les informations qualitatives qui permettent d'organiser les données quantitatives et ce avant leur interprétation. La qualification permet de bien préparer le protocole de mesure d'observation à commencer par le choix des cas, leur nombre, la méthode d'observation plus ou moins fine à retenir, etc. Le chercheur met en place ses instruments de mesure et d'enregistrement pour quantifier des phénomènes (ou plus exactement certains de leurs effets), dont il connaît la nature, sur lesquels il veut vérifier un certain nombre d'hypothèses.

6 - L'analyse rétrospective du processus de segmentation des groupes familiaux et de leur domaine foncier.

L'étude de quelques cas permettra de préciser les règles fondamentales quant à la dynamique, et donc au devenir, des structures de production.

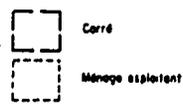
Parvenu au terme du deuxième hivernage, au bout de quelque 18 mois d'investigations, le chercheur dispose de tous les éléments nécessaires pour non seulement décrire la situation existante, mais encore la replacer dans une perspective historique nécessaire pour une bonne compréhension des phénomènes observés.

PROCESSUS DE REPRODUCTION DES CARRS WOLOFS EXEMPLE DU SEGMENT DE LIGNAGE LAYIN ABSA



BENOIT-CATTIN - J. FAYE - 1983

- CC Chef de carrs
- 1974 Année d'émancipation
- CMI Chef de ménage indépendant
- Lien matrimonial
- | Lien de filiation



	Homme	Femme
décédé	▲	●
déparr	▲	⊙

Commentaires :

Par enquête rétrospective, nous avons reconstitué le processus d'agrandissement et de segmentation du carré de Layin Absa. En 1929, ce carré comprenait le chef de carré, ses deux épouses et ses quatre fils. En 1930, après le décès du chef de carré, l'aîné de ses fils a pris sa succession à la tête de la concession et de l'exploitation familiale. La deuxième épouse du C.C. décédé quittant le carré avec son fils unique pour se marier dans un autre carré (c'est ce carré qui figure à droite dans le tableau). Entre 1949 et 1961, les deux frères du C.C., bien que restant dans la concession, s'émanent et constituent chacun leur exploitation agricole.

En 1962, leur frère, qui avait quitté la concession avant même le deuxième mariage de sa mère dans une autre concession, revient avec ses cadets issus de ce deuxième mariage mais constitue aussitôt sa propre exploitation agricole avec ses cadets.

En 1969, après le décès du C.C., ses fils reprennent l'exploitation de celui-ci alors qu'un des oncles maternels, par suite d'une maladie mentale, redevient dépendant dans l'exploitation du chef de carré.

En 1970, par suite d'une nouvelle émancipation, on a quatre exploitations agricoles dans la concession.

SYNTHESE

Dans le cadre d'un calendrier de travail organisé au rythme des saisons et des activités paysannes nous avons présenté de la façon la plus concrète possible les méthodes d'acquisition des connaissances et leurs principaux résultats.

Cependant cette présentation a privilégié certains aspects de la description d'une situation alors qu'une bonne part du travail de recherche - soit par bibliographie, soit par entretiens - doit être consacrée à préciser au mieux les antécédents historiques des situations présentes.

Dans la synthèse qui suit, nous fournirons en premier lieu les éléments d'histoire à prendre en compte pour bien comprendre la présentation de la situation actuelle qui suivra.

Enfin, après avoir posé une définition de l'exploitation agricole, nous montrerons en quoi l'éventail des connaissances acquises en la matière permet de progresser dans l'approche scientifique du développement agricole.

L'analyse de l'organisation de la production agricole au sein des groupements familiaux en zone soudano-sahélienne a paru jusqu'à présent poser quelques difficultés. Pourtant les travaux de recherche en sciences sociales dans cette région ont permis depuis longtemps de caractériser ces sociétés.

Le passé social

Les Etats qui se sont édifiés dans cette zone au cours des siècles présentent sans doute de nombreuses différences mais celles-ci ne doivent pas faire oublier leurs caractéristiques communes.

Les populations qui les composaient étaient essentiellement agricoles et vivaient d'agriculture, d'élevage mais aussi de ponction (chasse, pêche, cueillette) qu'elles opéraient dans leur environnement. Ces activités pratiquées dans un cadre domestique permettaient à ces populations de subsister. Elle n'en ignoraient pas pour autant les échanges : échanges entre populations voisines, échanges avec les populations de la zone forestière au Sud, échanges avec les populations de l'Afrique du Nord grâce au commerce transsaharien.

La traite des esclaves et de divers autres produits le long des côtes prendra progressivement le relais des échanges transsahariens et marque le début de l'intégration des populations dans l'économie marchande. Mais c'est avec la colonisation et le développement des cultures commerciales que ces échanges vont surtout se monétariser et changer de nature.

Les structures administratives existantes permettaient aux groupes qui détenaient le pouvoir d'opérer des prélèvements sur la production directement ou indirectement par le biais des échanges. De même presque toutes ces sociétés révèlent une stratification sociale en hommes libres et captifs et aussi à l'intérieur de la catégorie des hommes libres en aristocratie détentrice du pouvoir, paysans libres et castes d'artisans. Ces hiérarchies correspondent

à des inégalités qu'il serait trop long de développer, (accès aux moyens de production, utilisation des captifs de case dans la production, etc...) mais que la colonisation puis les indépendances n'ont pas complètement effacées. De même sur le plan foncier, les conquêtes et l'édification des Etats se sont souvent traduites par une superposition de nouveaux droits sur les droits fonciers des paysans qui cultivaient les terres qu'ils avaient défrichées ou qu'ils avaient acquises des premiers occupants.

Celles-ci étaient organisées en communautés villageoises ou intervillageoises où la parenté structurait les rapports des hommes sur le plan de la production, du contrôle et de la distribution des facteurs de production et des produits.

Le mode de résidence

Au niveau du village, cohabitaient des segments d'un même lignage ou de lignages différents répartis sur le plan spatial en unités de résidence correspondant à des groupements familiaux à l'intérieur desquels s'organisait la production.

Les communautés segmentaires, lignagères, que nous avons étudiées dans les villages de *Sonkorong* et de *Ciise-Kaymor* sont assez représentatives sur ce plan. Constituées de lignages de paysans libres, et d'artisans ainsi que de captifs de case qui résidaient et travaillaient avec leurs maîtres, elles se partageaient en concessions elles-mêmes regroupées en hameaux puis en villages comme cela peut encore s'observer. Dans ces communautés prédominent la filiation par le père et la résidence patrilocale. Ainsi, dans chaque concession, vivaient en général trois générations d'un même patrilignage, ainsi que leurs épouses, éventuellement des personnes apparentées et, quand la famille en possédait, des captifs de case.

Le groupement familial a à sa tête l'aîné de la génération la plus ancienne. Chez les *wolof*, ethnie dominante du Sénégal, il s'appelle le *borom kër*, chez les *serer* le *yal Mbind*, chez les *tukulor* le *borom galle* et chez les *bambara* du

Sénégal et du Mali le *doutigui*. Son autorité sur les membres de la concession se manifeste sur plusieurs plans. Il représente bien sûr son groupement vis-à-vis de l'extérieur notamment dans les relations matrimoniales.

Les repas au sein de la concession étaient pris devant ou dans sa case par l'ensemble des hommes et dans celle de sa première épouse par les femmes et les enfants en bas âge.

Ainsi, la prise en commun du repas constituait une des caractéristiques essentielles de la concession. Aujourd'hui, avec les transformations en cours au sein des concessions, cette prise en commun du repas constitue, plus que la clôture qui entoure les cases, le critère le plus sûr pour délimiter le *kër* en tant que groupement familial de résidence.

Le foyer

Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, le *kër* ne formait pas toujours un seul foyer. Le processus naturel de segmentation du groupement familial dans le cadre de l'organisation lignagère comme nous le verrons plus loin, faisant que deux ou plusieurs foyers pouvaient pendant un certain temps cohabiter dans la concession avant que celle-ci ne se subdivise ou voit certains de ses membres la quitter pour en créer une nouvelle.

Une analyse plus approfondie de ces communautés permet simplement d'avancer que le niveau technique très bas des outils de production rendait essentiel le contrôle d'une main-d'oeuvre familiale avant toute constitution d'un nouveau foyer. Le *kër* coïncidait donc plus souvent avec un seul foyer car la création d'un foyer était suivie de la création d'une concession. Et les petites concessions se réduisant pratiquement au ménage simple devaient être accidentelles.

Cette hypothèse semble corroborée par l'utilisation encore générale du concept de *borom kër* par les populations pour désigner les chefs de foyer même s'ils ne sont pas aussi chefs de concession alors qu'il existe dans cette langue un concept clair et sans ambiguïté pour les désigner : *borom njël*.

L'existence du foyer se traduit par l'alternance de plusieurs femmes mariées pour la préparation du repas qui, dans cette zone de savane, est essentiellement à base de céréales : mil, sorgho et riz dans certaines régions.

Si chaque femme devait fournir les condiments allant dans la préparation des repas par contre, les céréales étaient le produit de l'activité de l'ensemble des membres actifs du foyer sous la responsabilité de celui qui en est le chef et qui en assure le contrôle et la distribution.

Ce dernier, *borom njël* chez les *wolof*, *yal ngak* chez les *serer*, *jom foyre* chez les *tukulor*, *Gwa tigui* chez les *bambara*, les conservait dans des greniers.

Ainsi quand dans la concession existent plusieurs foyers, *njël*, la prise en commun du repas n'est que la mise en commun des repas préparés par les différents foyers qui la composent, chacun apportant le sien.

L'exemple du segment de lignage *Layin Absa* (cf. page 59) illustre bien ce processus même si la période choisie 1928-1976 est récente.

Les *wolof* du Saloum affirment avec force qu'en principe on ne quittait pas le foyer familial du vivant de son père pour fonder son propre foyer.

On pouvait tout au plus assumer les responsabilités de chef de foyer si le père n'en avait plus les capacités et à condition qu'il n'y ait pas dans le foyer un frère puiné du père. En général, c'est un frère puiné qui s'émancipait de l'autorité de l'aîné et constituait son propre foyer. Le principe de séniorité, base de l'organisation familiale, reste valable aujourd'hui.

Les études dans l'Unité Expérimentale permettent de penser que, comme aujourd'hui, le nouveau foyer était constitué de la descendance de son fondateur mais aussi de ses frères utérins et de ses épouses.

Ainsi la segmentation se fait le plus souvent suivant les groupes utérins et à un âge avancé pour le nouveau chef de foyer.

Les foyers pouvaient cohabiter dans la concession pendant plusieurs années avant que celle-ci ne soit progressivement scindée en deux par une clôture ou que les membres du nouveau foyer ne la quittent pour installer leur concession dans les champs de case du groupement familial. Dans les deux cas, les foyers cessent de prendre leurs repas en commun.

Nous avons déjà dit que chaque foyer devait assurer sa propre subsistance. En effet, dans les villages étudiés, le foyer correspond toujours à une cellule sociale organisée suivant certaines règles pour mener différentes activités de production. Mais cela est vrai pour toutes les ethnies sénégalaises sur lesquelles des études sont disponibles.

C'est ce qui fait que le meilleur critère pour repérer les unités de production consiste à repérer les foyers, leurs membres et ceux qui en tant que chefs de foyers contrôlent et redistribuent la production céréalière du groupe. Est-vrai pour toute la zone soudano-sahélienne ? Seule une étude comparative permettra de le préciser.

Le foncier :

L'activité essentielle de production étant l'agriculture, les membres du foyer doivent pouvoir disposer de terres pour cultiver. Dans le cas des *wolof* du Sud Sine-Saloum, la mise en place d'un royaume à la fin du XVe siècle ne s'est pas traduite par la remise en cause des droits fonciers des communautés déjà installées. Celles-ci, qui avaient délimité par le feu leurs territoires respectifs, restent détentrices de leurs terres et ont continué à accueillir d'autres communautés lignagères à qui elles cédaient un droit de culture sur les terres qu'elles les autorisaient à défricher. Sur tout le reste du royaume, il s'érige en propriétaire éminent de la terre. Il accueille et installe les populations qui immigrent, soit en leur accordant un droit sur un territoire délimité par le feu ou à cheval, celles-ci pouvaient dans ce cas rétrocéder un droit de défrichement et de culture à de nouveaux arrivants, soit en leur cédant un simple droit de défrichement et de culture.

Ce qui est essentiel à retenir c'est qu'au niveau des communautés villageoises, si on excepte les captifs, tous les membres ont un droit d'accès aux terres de la communauté du fait de leur appartenance à celle-ci ou de leur accueil et intégration dans la communauté.

Chaque foyer pouvait donc défricher des terres nécessaires à ses cultures et/ou recevoir du foyer dont il est issu des terres déjà défrichées.

L'organisation du travail

Sur les champs qu'ils détenaient, les membres actifs des foyers cultivaient collectivement sur certaines parcelles des céréales : mils à cycles court et long ainsi que du sorgho, sous la direction du chef de foyer. En dehors de ces parcelles, les hommes actifs du foyer pratiquaient les mêmes cultures sur des parcelles qu'ils avaient défrichées individuellement ou en s'entraïdant, ou qu'ils avaient reçues du chef de foyer. Mais ces parcelles individuelles n'étaient cultivées qu'en dehors des jours et des heures de travail socialement reconnues, c'est-à-dire le lundi, le vendredi et les autres jours approximativement avant 8 heures et après 15 heures.

Les femmes actives n'avaient pas de parcelle individuelle. Elles participent à la culture collective des céréales au moment des semis, de la récolte et du battage, se chargent de l'entretien et de la récolte du coton pérenne planté dans les parcelles de céréales à cycle court des hommes et s'occupent aussi des cultures de condiments à l'intérieur du jardin de case de la concession et de la cueillette des fruits, baies sauvages, feuilles et, en période de disette, des graminées sauvages. Elles s'occupent aussi du petit élevage: moutons, chèvres, volaille, le gros bétail étant confié aux pasteurs *pël*.

L'appropriation et l'utilisation des productions :

Les aliments produits ou cueillis par les femmes sont essentiellement destinés à la préparation des repas du foyer car chaque femme mariée a pour obligation de fournir les condiments et autres allant dans la préparation. De même elles filent le coton qu'elles récoltent, avec l'aide des femmes captives, avant de le remettre aux captifs pour le tissage. Les bandes de pagne sont ensuite partagées avec le détenteur de la parcelle et utilisées pour l'habillement, souvent après avoir été teintes par des femmes spécialisées. Quand elles disposent de surplus, elles peuvent les échanger avec d'autres produits ou ustensiles domestiques fabriqués par les artisans (poterie, objets en bois), ou acquérir des bien personnels (petit bétail, et bijoux pour quelques-unes et thésauriser ainsi.

Le chef de foyer contrôle et redistribue aux femmes, pour la préparation du repas, les céréales produites collectivement et reçoit sous forme de pagnes la part la plus importante du coton produit sur les parcelles collectives. Les surplus de céréales servent d'abord à des échanges avec d'autres produits destinés à compléter l'autoproduction familiale, ils sont échangés contre des outils en bois et en fer fabriqués par les artisans. Ils sont aussi accumulés pour l'acquisition d'épouses par les membres du foyer, la dot étant essentiellement payée en greniers de mil, bandes de tissu et têtes de bétail.

Quand la production disponible le permettait, les surplus servaient aussi à l'acquisition de bétail et de captifs.

L'analyse historique de la destination de la production individuelle des actifs masculins du foyer est moins claire car, s'ils sont tous soumis à l'autorité du chef de foyer et sont donc ses dépendants, leur position n'est pas tout à fait identique. Suivant qu'ils sont frères cadets, fils ou neveux du chef de foyer, qu'ils sont célibataires ou qu'ils ont une ou plusieurs épouses, suivant la différence d'âge avec le chef de foyer et le rang de naissance, ils sont plus ou moins dépendants de celui-ci.

En fait dès le mariage, commence un long processus d'autonomisation par rapport au chef de foyer qui débouchera sur la constitution d'un nouveau foyer. En principe chaque dépendant remettait au chef de foyer sa production à charge pour ce dernier de payer la dot en cas de mariage, de l'habiller et de pourvoir à ses besoins essentiels. Les dépendants mariés, frères puînés du chef de foyer, respectaient de moins en moins cette règle au fur et à mesure qu'ils disposaient d'autres épouses et d'enfants en mesure de les aider pour défricher et cultiver, donc accroître leurs propres productions. Ils gardaient leurs productions et celles de leurs descendants et l'utilisaient à acquérir des biens pour eux et leurs propres ménages. Ils devaient dans ce cas, en dehors de l'alimentation, prendre en charge les besoins de leurs descendants notamment pour la dot.

Ainsi à l'intérieur du foyer qui comprend normalement plusieurs ménages se constituent plusieurs pôles d'accumulation et de redistribution des biens produits.

Si le pôle représenté par le chef de foyer est de loin le plus important car il est le seul à pouvoir mobiliser l'ensemble de la main-d'oeuvre du foyer pour la production, la constitution de pôles secondaires représentés par les autres chefs de ménage ne peut qu'être source d'antagonismes au sein du foyer car la finalité de ces pôles est l'émancipation.

Les facteurs du changement :

Dans la réalité ces pôles secondaires s'allient en se regroupant en groupes utérins sous l'autorité de l'aîné de ce groupement. On dispose de peu d'éléments pour cerner l'évolution des rapports internes au sein du foyer et ses causes avant le développement des cultures commerciales. On peut cependant en avancer quelques-unes :

- d'abord l'adoption de l'Islam par ces communautés. Pour celles qui nous intéressent, elle s'est faite avant la migration dans cette région. Non seulement elle a renforcé la filiation par le père au détriment de celle par la

mère, mais surtout par le mode d'héritage des biens qu'il véhicule, il permet le détournement partiel des biens produits par le groupement familial tout entier au profit de la descendance directe de l'aîné. Celui-ci pouvait, s'il le voulait, acquérir des biens meubles avec une partie des surplus du foyer, biens qui étaient ensuite hérités par ses descendants mais non transmis aux frères cadets.

- le développement local de l'esclavage domestique a renforcé cette tendance. La suppression de la traite des esclaves en 1848 le long du fleuve Gambie est suivie de guerres de religion dans la région qui dégénèrent en pillages et captures des populations. Les chefs de familles qui en ont les moyens peuvent ainsi acquérir des captifs et les utiliser comme main-d'oeuvre agricole et domestique au moment où l'arachide devient une culture commerciale.

Cette plante était déjà une culture de case utilisée comme condiment dans la préparation des repas. Sa promotion comme culture de plein champ pour l'exportation vers la métropole, commencée vers 1840, n'a pris son essor qu'après 1900.

Au sein des activités agricoles des groupements familiaux, l'arachide s'est d'abord intégrée sans entraîner de changements brusques.

Aux parcelles de céréales cultivées collectivement par le foyer sous la direction de son chef, sont ajoutées des parcelles d'arachide. Par contre les dépendants masculins remplacent leurs parcelles de céréales par de l'arachide, partiellement sans doute pour les mariés et totalement pour les célibataires. Mais ce serait une erreur d'analyser ce remplacement partiel des céréales par l'arachide comme une dégradation immédiate de l'équilibre vivrier... Les dépendants familiaux ont pu d'abord allonger leurs périodes de travail en hivernage en cultivant le lundi, jour qui faisait l'objet d'interdiction de la part du pouvoir royal avant la colonisation, le vendredi (jour de repos pour les musulmans) plus systématiquement et surtout le matin de très bonne heure et l'après-midi après 15 heures les jours de travail sur les parcelles du chef de foyer. On peut

penser aussi que les trous existants dans le calendrier de travail ont été utilisés. Ainsi le développement de l'arachide s'est fait, en partie grâce à l'allongement de la journée de travail qui a permis une extension des surfaces cultivées. De plus l'arachide s'est substituée non pas à la part de céréales directement consommées par le foyer mais à celle destinée aux échanges avec d'autres biens non produits car la monnaie qu'elle procure est un intermédiaire plus commode.

Le développement de l'arachide est surtout lié à l'arrivée massive de différentes catégories de migrants et à la libération des captifs de case.

Libérés à la fin du XIXe siècle, les captifs de case s'installent en groupements familiaux et en quartiers dans la région, souvent dans le même village mais suivant le modèle d'organisation familiale et de production agricole de leurs anciens maîtres. Les membres des castes d'artisans devront plus tard, avec la concurrence des produits importés, développer aussi leurs activités agricoles.

- Le développement de l'arachide et les fortes densités démographiques dans les régions au Nord du Saloum déclenchent vers la fin du XIXe siècle un fort mouvement d'immigration dans la région. *Serer* et *wolof* s'installent et défrichent les terres vierges, nombreuses dans cette région sous-peuplée.

- L'arachide attire aussi d'autres populations dans la région, d'abord et surtout des *sarakole* de la région du Fleuve, puis des *bambara* du Mali actuel, de loin les plus nombreux, et aussi des *pél* de Guinée et diverses ethnies de Haute-Volta. Si certains se fixent définitivement, la plupart viennent comme travailleurs saisonniers se faire embaucher pour l'hivernage dans les villages de la zone arachidière. Les *nawetaan*, comme on les appelle, sont recrutés par les chefs de foyer qui les emploient quatre journées sur sept sur leurs parcelles qu'ils contrôlent, en contrepartie de la nourriture, de l'hébergement et du prêt d'une parcelle cultivée en arachide par ceux-ci les trois journées restantes (lundi, jeudi et vendredi).

Les changements au sein du foyer

Ainsi le contrat qui lie le *nawetaan* au chef de foyer est très proche des relations de dépendance entre ce dernier et les membres de son foyer. C'est d'ailleurs à la suite de cela que les dépendants, qui disposaient déjà du lundi et du vendredi, réclameront et obtiendront dans les années 1930-1940 de travailler pour eux le jeudi (1).

- une autre catégorie de migrants saisonniers fera son apparition après les *nawetaan*, ce sont les *firdu*. Ils viennent des régions situées au Sud (Sénégal Oriental et Haute Casamance) pour la récolte et le battage de l'arachide et sont rémunérés à la tâche.

Cet afflux de migrants a eu pour conséquence une extension des défrichements et des cultures. A la fin des années cinquante, l'essentiel des terres cultivables étaient défrichées et appropriées et les foyers qui se créent ne peuvent plus compter que sur les terres que leur cède l'ancien chef du foyer.

(1) Il faut néanmoins préciser comme nous l'avons déjà fait que jusqu'au semis et au premier sarclage d'mil à cycle court le *souna*, le chef de foyer dispose de l'ensemble de la main-d'oeuvre familiale. Par contre, après la récolte du *souna*, il ne bénéficie plus du travail des dépendants. De même certaines observations montrent que le nombre de journées de travail reçu par les chefs de foyer est très en deçà du nombre de journées de travail qu'ils devraient théoriquement recevoir.

Ceux-ci sont les principaux bénéficiaires de l'afflux des *nawetaan* et renforcent leur position face aux autres membres du foyer.

Les femmes auront une parcelle d'arachide après les hommes. Comment ont-elles pu se libérer de leurs autres activités ? On doit au moins rapprocher la culture de l'arachide par les femmes de l'apparition dans le commerce de tissus importés qui entraîne la disparition de la culture du coton et des activités de transformation qui lui sont liées.

Une deuxième phase de changements dans les activités agricoles commence avec la mécanisation des cultures qui démarre dans les années cinquante mais ne se développe sérieusement qu'après l'indépendance du Sénégal en 1960.

Les outils traditionnels : *sox-sox*, *ngos-ngos*, *konko*, etc... sont peu à peu remplacés par du matériel de culture attelée : d'abord les semoirs et les houes attelés à un âne ou un cheval, puis, depuis 1968, du matériel ayant une plus grande largeur de travail : *ariana*, polyculteur à grand rendement, houe à barre d'extension tirés par une paire de boeufs.

Plus qu'une extension des terres cultivées qui avait atteint ses limites avec les migrations, la mécanisation a eu surtout pour effet la réduction des jachères et le passage progressif à la culture continue. La main-d'oeuvre saisonnière déjà réduite avec la raréfaction de la terre et l'indépendance des Etats, devient encore moins nécessaire avec les progrès de la mécanisation.

Le matériel et les animaux sont, comme les moyens traditionnels de travail, essentiellement acquis par le chef de foyer sur les revenus tirés des parcelles d'arachide sous son contrôle. Les dépendants mariés font sans doute l'effort d'acquérir aussi du matériel et des animaux de

trait d'autant que, depuis l'indépendance, il existe un crédit agricole. Cependant cet effort est sans commune mesure avec celui fait par les chefs de foyers et les dépendants doivent surtout utiliser l'équipement de ces derniers quand il est disponible.

Les chefs de foyer qui peuvent maintenant non plus augmenter leur main-d'oeuvre en recourant à des travailleurs saisonniers mais accroître la productivité de la main-d'oeuvre familiale sur les parcelles qu'ils contrôlent, ont ainsi modifié, en leur faveur, le rapport entre le pôle d'accumulation qu'ils représentent et les autres pôles constitués par leurs cadets mariés.

Par la même occasion, ils renforcent la position de leur descendance puisque c'est celle-ci qui hérite des investissements faits par lui. Cette évolution est cependant limitée par le fait que les cadets en s'équipant peuvent s'émanciper plus tôt et créer leur propre foyer car le matériel réduit l'importance du nombre d'actifs à contrôler pour fonder un foyer.

A côté de ces tendances plus ou moins négatives et qui contiennent en elles le risque de désagrégation des cellules familiales, les observations faites montrent aussi que la mécanisation améliore la coopération au sein des foyers.

- Entre dépendants masculins qui travaillent de plus en plus à deux ou plusieurs et à tour de rôle sur leurs parcelles pour mieux utiliser l'équipement du chef de foyer ou pour mettre en commun leurs matériels et animaux de trait qui souvent sont complémentaires.

- Entre hommes et femmes : les hommes faisant les travaux mécanisés sur les parcelles attribuées aux femmes, ces dernières faisant les travaux manuels sur les parcelles des premiers. Ainsi les règles de répartition du travail s'assouplissent avec les contraintes d'utilisation rationnelle de l'équipement.

Les changements dans les moyens de production ont rendu encore plus important le problème du foncier car ils permettent de cultiver des surfaces plus importantes.

Sans entrer dans les détails, disons que, si les règles anciennes demeurent, chacun essaie de les utiliser en sa faveur et on aboutit à une situation où le droit de gestion du chef de foyer sur les terres est fortement limité sinon remis en cause par le droit de culture que possèdent les dépendants sur les parcelles qu'ils cultivent.

Un autre changement apparaît dans l'élevage. L'acquisition d'animaux de trait se traduit par le développement d'un élevage au sein de la concession. Auparavant celui-ci se limitait à la volaille et aux petits ruminants et était du ressort des femmes, avec les ânes et les chevaux mais surtout avec les paires de boeufs.

Cet élevage est conduit par les hommes, et les animaux sont alimentés avec les résidus de récolte : fane d'arachide surtout et paille de céréales qui sont ramassées et stockées, ce qui a pour conséquence à moyen terme de remettre en cause l'élevage sous forme de troupeaux qui, en saison sèche, se nourrissent des résidus de récolte laissés en vaine pâture. Cet élevage est surtout très rentable en ce qui concerne les bovins de trait très recherchés pour leur viande.

D'autres cultures commerciales sont apparues dans le Sud Sine-Saloum où se trouve l'Unité Expérimentale : le coton, l'arachide de bouche, le maïs.

Le coton qui ne représente pas 10 % des surfaces cultivées n'a pas apporté beaucoup de modifications, ses exigences en main-d'oeuvre à cause de sa faible mécanisation et son prix d'achat ne le rendent pas compétitif par rapport à l'arachide. Au sein des Unités Expérimentales où la mécanisation de l'agriculture est beaucoup plus poussée qu'ailleurs et où la culture manuelle a pratiquement disparu, on note qu'il tend à être proportionnellement une culture de femme (ce qu'il était avant), ce qui confirme le cantonnement des femmes dans les travaux manuels avec le développement de la mécanisation.

L'arachide de bouche reste marginale et semble surtout être pratiquée par les paysans endettés et ne pouvant de ce fait acquérir les facteurs de production comme l'engrais et les semences à crédit pour les autres cultures alors que, pour celle-ci, ces facteurs sont distribués sans

condition et ensuite défalqués sur le prix d'achat.

Le maïs présente par contre l'avantage d'être à la fois une céréale commerciale et une céréale autoconsommée. Vulgarisé à partir de 1972, il connaît un développement d'autant plus rapide que sa culture est aussi mécanisée que celle des céréales traditionnelles, ses rendements plus élevés et qu'elle est donc plus rémunératrice.

Les statuts familiaux

On peut, comme on l'a fait dans le tableau sur les droits et obligations au sein de la concession, définir plusieurs statuts familiaux et les caractériser par rapport à la situation des individus au sein du groupement familial et par rapport à leurs comportements et stratégies.

Pour les hommes, nous distinguons :

- Le chef de concession ou *borom kër* qui est l'aîné de la génération la plus ancienne du groupe familial. Il doit veiller à l'existence d'une certaine harmonie et d'une certaine solidarité au sein du groupe de parenté qu'il représente à l'extérieur. Le plus souvent, il a un double statut de chef de concession et de chef de foyer. Quand il cohabite avec des frères cadets chefs de foyer eux-mêmes ou dépendants mariés, sa stratégie de développement de sa propre production, qui se traduit notamment par un accaparement d'une part importante de terres de la concession, l'oppose souvent à celle des autres chefs de foyer ou de ses cadets encore dépendants.

- le chef de foyer ou *borom njël* est responsable de la subsistance de l'ensemble des membres de son foyer. Il gère les terres attribuées au foyer et cède à chacun des actifs dépendant de lui des parcelles pour leurs propres cultures. Sur les parcelles dont il contrôle la production, il cultive des céréales pour l'autoconsommation et aussi des cultures commerciales. Il bénéficie en hivernage du travail obligatoire de ses dépendants quatre journées sur sept.

DROITS ET OBLIGATIONS AU SEIN DU CARRE WOLOF

Juin 1981

M. BENOIT-CATTIN J. FAYE

STATUTS FEMININS		Droits et obligations concernant	STATUTS MASCULINS				
<i>Borom Jekër</i> Femme mariée	<i>Janxa</i> jeune fille active		<i>Ginea</i> Garçon actif	<i>Waxambanee</i> Dépendant célibataire	<i>Botu</i> Dépendant marié	<i>Borom Njël</i> chef d'exploitation (foyer)	<i>Borom Kër</i> Chef de concession
Prépare à tour de rôle les repas Fournit à tour de rôle les condiments	Aide sa mère	Nourriture <i>Njël</i>	Nourri par le <i>borom Njël</i>			- possède un grenier - fournit le mil de son <i>Njël</i>	! Repas pris ensemble au sein du <i>Kër</i> ! ! Hommes ! Femmes-enfants
A un droit de culture <i>Borom Tol</i>	Pas de terre	Terre <i>Suf</i>	Pas de terre	A un droit de culture : <i>borom tol</i> Peut avoir un droit d'appartenance <i>borom jati</i> : s'il a défriché s'il a hérité		Gère les terres de l'exploitation du <i>Kër</i> <i>Borom jati</i>	
Culture de rente pour besoins personnels pour acheter les condiments et autres produits domestiques	Pas de parcelle de culture	Culture <i>Bey</i>	Pas de parcelle de culture	culture de rente (arachide, coton, parfois céréales pour besoins personnels)		! un peu de céréales pour la consommation familiale! ! et pour acheter les facteurs de production ! céréales pour l'autoconsommation	
Participe aux travaux manuels sur les champs des hommes	! travaille sur la parcelle de sa mère	Travail <i>Ligey</i>	travaille pour ses ascendants père, mère, <i>Borom Njël</i>	Travaille 4 matinées par semaine pour son <i>Borom Njël</i>		Travaille sur ses propres champs	
Ne possède pas de matériel Travail mécanisé effectué par les hommes		Matériel	Utilise le matériel du <i>Borom Njël</i>			Possède son matériel	
					! Commence à s'équiper		

- 76 -

Il doit cependant assurer les investissements nécessaires aux activités agricoles du foyer et pour ses propres parcelles les dépenses annuelles de culture : engrais, semences, etc.

Il doit aussi assurer les dépenses de logement pour lui, ses épouses et ses enfants non mariés, ainsi que l'habillement de ses enfants masculins n'ayant pas de parcelle de culture donc de revenu propre. En dehors de cela, il dispose librement de ses revenus dont une partie est souvent transformée en bétail et thésaurisée. Son objectif est donc de développer sa propre production par l'extension de ses cultures et l'équipement en matériel, tout en maintenant la cohésion de son foyer et en aidant ses dépendants mariés à préparer leur émancipation.

- Les dépendants mariés, en dehors de travail sur les parcelles du chef de foyer, pratiquent surtout des cultures commerciales dont il gardent les revenus. Ils cultivent aussi des céréales en quantité croissante pour compléter la ration alimentaire reçue par leurs épouses quand elles sont de tour de cuisine. Mais cette contribution est surtout une aide pour l'achat des condiments, poisson séché et épices. Pour leurs cultures, ils ont un droit d'attribution sur le domaine foncier du foyer géré par l'aîné. Si leur objectif essentiel est de s'émanciper, leurs stratégies pour l'atteindre varient en fonction de leur position par rapport à l'aîné, de l'importance de leurs ménages et de ceux sur lesquels ils peuvent s'appuyer, de la plus ou moins grande disponibilité en terre du foyer et de leur possibilité ou non de succéder au chef de foyer. Ces stratégies notamment foncière et de répartition du travail s'opposent souvent à celles du chef de foyer. La scission du foyer peut apparaître alors comme une solution à ces tensions. Le contrôle d'une partie du foncier par l'extension de leurs cultures et l'acquisition d'un premier équipement en matériel et cheptel de trait sont pour les dépendants mariés des préalables à leur émancipation.

- Les dépendants célibataires sont tous de jeunes actifs entre 15 ans, l'âge où leur est attribuée une parcelle propre pour leur culture, et 26 ans, âge moyen où après un an de mariage l'épouse rejoint la concession. L'objectif fondamental pendant cette période est le mariage. Le mot wolof pour les désigner *waxambanee* est assez explicite : il désigne les jeunes gens célibataires mais aussi les jeunes en âge de se marier.

En dehors des jours de travail consacrés au chef de foyer, ils consacrent leurs efforts aux cultures commerciales pour avoir de l'argent qui le plus souvent est "confié" au père qui les aidera financièrement quand il s'agira de payer la dot. Il est rare qu'ils possèdent du matériel. Ils utilisent surtout celui du chef de foyer mais ce sont souvent eux qui maîtrisent le mieux le matériel agricole. Cette période est aussi pour beaucoup d'entre eux une période d'instabilité. En saison sèche, ils tentent leur chance en ville espérant y trouver un emploi qui permettra de quitter le milieu rural. Mais dès qu'il faudra payer la part de la dot pour les fiançailles ou celle nécessaire à l'arrivée de l'épouse au domicile paternel, l'ardeur au travail redouble et beaucoup n'hésitent pas à passer l'hivernage dans un autre village comme travailleur saisonnier pour échapper aux contraintes du foyer et se consacrer à produire de l'arachide.

- Les garçons dès 5-6 ans commencent à avoir une certaine activité, accomplissant de nombreuses tâches : gardiennage et abreuvement des animaux, participation aux travaux des champs, corvée de bois, etc... le plus souvent pour leurs ascendants directs.

Pour les femmes, il n'y a pas de processus d'émancipation comparable à celui des hommes. Il faut noter qu'arrivées à un certain âge, si elles ont des enfants adultes en mesure de les aider et si l'époux a d'autres épouses plus jeunes, elles seront déchargées de certaines corvées domestiques et verront les travaux agricoles sur leur parcelle presque entièrement réalisés par les membres du foyer. Il est cependant possible de distinguer deux statuts :

- La jeune fille non mariée et qui réside donc au domicile du père. L'essentiel de son travail consiste à aider sa mère dans toutes ses activités domestiques et agricoles. Elle ne possède pas de parcelle de culture, ce qui n'est pas le cas des veuves et divorcées qui reviennent au domicile paternel, mais cultive avec sa mère qui en contrepartie assure ses dépenses en habillement et autres.

- Une fois mariée et installée au domicile du mari, elle aura à assumer toutes les responsabilités laissées aux femmes : domestiques d'abord avec la cuisine et l'entretien du foyer qu'elle partage avec les autres femmes ; la participation aux travaux agricoles sur les parcelles du chef de foyer (semis, sarclages manuels, récoltes, battage des céréales) et sur les parcelles du mari si celui-ci est dépendant. Elle cultivera une parcelle d'arachide le plus souvent. Avec la mécanisation, elles bénéficient aujourd'hui de l'aide des hommes pour tous les travaux mécanisés en contrepartie de travaux manuels sur les parcelles de ceux-ci, même si leurs parcelles sont semées et travaillées en dernier. On note aussi que, quand elles sont épouses uniques, une coopération très étroite s'instaure avec l'époux, la femme participant même aux travaux mécanisés pour conduire l'attelage du mari. De même dans les foyers bien équipés, les femmes participent de moins en moins aux travaux agricoles, se contentant de recevoir les revenus de la parcelle qui leur est nominalement attribuée mais dont les hommes s'occupent depuis le nettoyage et les semis jusqu'à la récolte et la commercialisation. Chaque femme dispose des revenus de sa parcelle mais, en raison de leurs obligations, une faible part leur revient personnellement. Elles ont toujours l'obligation de fournir les condiments nécessaires à la préparation des repas et avec la réduction des cultures potagères et le déboisement qui a rendu la cueillette moins importante, c'est surtout avec leurs revenus qu'elles doivent faire face à ces obligations.

Elles complètent en prélevant systématiquement et en vendant aux boutiquiers une partie de la ration de céréales que leur remet le chef de foyer pour se procurer les condiments, épices et poisson séché. C'est à elles aussi qu'il revient de renouveler les ustensiles domestiques achetés avec une partie de la dot. Il en est de même pour leur habillement et celui de leurs filles. Il leur restera très peu pour acheter une chèvre ou un mouton. Si le petit élevage est une activité féminine les bêtes qu'elles élèvent appartiennent pour une part aux hommes.

Les animaux qu'elles possèdent proviennent surtout de trois sources : dons qu'elles reçoivent du père ou de la mère quand elles doivent rejoindre le domicile du mari, héritages, la moitié des naissances qui leur revient des animaux qui leur sont confiés. La vente du bétail leur permet de faire face aux dépenses importantes : cérémonies, bijoux mais aussi de suppléer à une insuffisance de revenus agricoles pour les dépenses courantes.

On remarque cependant que, dans quelques ménages, surtout jeunes, de l'unité, le mari ne s'en tient plus à la stricte répartition des obligations, et supporte quand il le peut une partie des dépenses revenant normalement aux épouses.

Définition de l'exploitation agricole familiale

On a vu que le groupement familial se structure à différents niveaux :

- le premier correspond à la résidence à l'intérieur d'une concession et à la prise en commun des repas et cette structuration se fait autour de l'aîné de la génération la plus ancienne.

- le deuxième correspond au foyer ou plus exactement à la cuisine et regroupe des personnes qui à l'intérieur de la concession partagent la même cuisine. Cette unité peut se confondre avec la concession et rassembler tous les membres

du groupement familial mais les règles de segmentation du groupement familial peuvent faire que celui-ci soit scindé verticalement en unités plus petites organisées en cuisines. A cette organisation en cuisines correspond une organisation de la production. Celle-ci associe les membres de cette unité pour produire ce qui est nécessaire à la subsistance sous la direction de l'aîné. L'analyse historique montre que, si cette production mobilisait l'essentiel de la force et du temps de travail du foyer et permettait au chef de foyer de contrôler et de redistribuer la quasi-totalité des productions du foyer, divers changements intervenus (l'Islam, l'Economie de traite, les cultures commerciales, la mécanisation, etc...) ont fortement modifié la cohésion et la solidarité du foyer. Celui-ci s'est de plus en plus réduit à une mise en commun de la force de travail pour la production des aliments nécessaires à la consommation du foyer et même à des prestations de travail des dépendants pour le chef de foyer en échange de la nourriture.

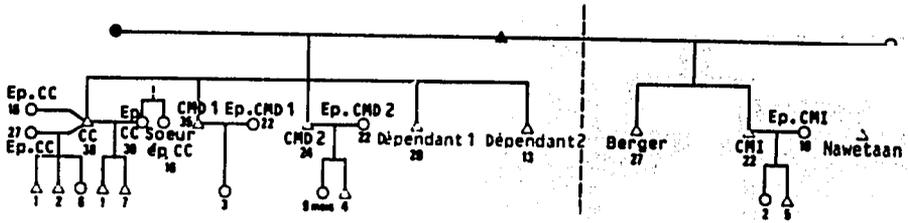
Si le chef de foyer gère le patrimoine foncier collectif et acquiert l'essentiel du matériel de production utilisé par le foyer, chaque personne active doit se procurer par son propre travail les revenus indispensables à la satisfaction des autres besoins.

- Ainsi apparaît à un autre niveau, une structuration en ménages qui par leurs stratégies parallèles d'autonomisation remettent en cause l'unité du foyer.

Cependant cette cellule familiale, le foyer, est bien le niveau où s'organise l'activité de production et correspond à l'exploitation agricole familiale. Si son identification ne pose pas trop de problèmes, par contre sa définition paraît plus difficile, on peut se demander s'il est possible de proposer une définition généralisable à la zone soudano-sahélienne. Car si les évolutions des sociétés agricoles concernées ont été parallèles, elles ne sont pas pour autant identiques. Entre l'agriculture arachidière du Sénégal, vieille d'un siècle au moins et presque entièrement

ORGANISATION D'ENSEMBLE DU CARRE S. A. SISE

GENEALOGIE



ALLOCATION DES FACTEURS DE PRODUCTION

FACTEUR		TRAVAIL						MATERIEL ET CHEPTEL DE TRACTION					TERRE (superficie)				Total										
		CC	Ep. CC	Dependant 1	Dependant 2	CMD 1	Ep. CMD 1	CMD 2	Ep. CMD 2	CMI	Ep. CMI	Naw. CMI	Semoirs CC	Ariana CC	H. Sine CC	1 P.B. CC		Semoir CMD 1	H Sine CMD 1	1 P.B. CMD 1	Chev. CMD 2	M. Hors carré	Appartenance au CC	Appartenance au CMD 1	Appartenance au CMD 2	Appartenance au CMI	Hors carré
CHEF DE CARRE	Céréales	•	•	•	•	•	•	•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	2,04				0,24	2,28
	Arachide	•	•	•	•	•	•	•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	2,87				0,61	3,48
	Coton	•	•	•	•	•	•	•														0,50					0,50
EPOUSES DU CC	Arachide	•	•	•	•	•	•	•					•									1,79					1,79
	Coton	•	•	•	•	•	•	•														0,25					0,25
DEPENDANT 1	Arachide	•	•	•	•	•	•	•														0,44					0,44
CMD 1	Céréales	•	•	•	•	•	•	•					•	•	•	•	•	•	•	•	•	0,25	0,22				0,47
	Arachide																					0,70	1,16				1,86
EP. CMD 1	Coton	•	•	•	•	•	•	•					•	•	•	•	•	•	•	•		0,27					0,27
CMD 2	Céréales	•	•	•	•	•	•	•					•	•	•	•	•	•	•	•	•			0,54			0,54
	Arachide																					0,49				0,74	1,23
EP. CMD 2	Arachide	•	•	•	•	•	•	•																		0,33	0,33
CMI	Céréales												•	•	•	•	•	•	•	•					0,76	0,76	
EP. + MERE CMI	Arachide												•	•	•	•	•	•	•	•					0,52	0,52	
Naw. CMI	Arachide																								1,30	1,30	

P.B. = Paire de boeufs
Chev. = Cheval

H. Sine = Houe Sine
M. hors carré = Matériel hors carré

mécanisée, et celle d'autres régions soudano-sahéliennes encore entièrement manuelle et où les cultures commerciales datent de l'Indépendance, il y a un grand décalage.

Nous proposerons donc une définition valable au moins pour le bassin arachidier sénégalais.

L'exploitation agricole familiale est l'unité de production constituée par l'ensemble des membres d'un groupement familial qui partagent la même cuisine et dont l'aîné assure la charge en y affectant une partie de sa production en contrepartie du travail que lui allouent les autres membres du groupement. Le reste du temps de travail est utilisé librement pour cultiver sur les parcelles appartenant au groupement et gérées par l'aîné et dont la production est appropriée individuellement.

L'exploitation agricole est donc ici une organisation familiale autour de l'aîné pour la production de la consommation alimentaire commune et pour permettre à chacun de ses membres de produire et satisfaire ses besoins et assurer ainsi les conditions de la reproduction du groupe. Dans la pratique l'exploitation agricole sera donc facile à identifier puisqu'elle correspond au foyer (*njël* ...) tel qu'il est désigné sans aucune ambiguïté par les paysans.

De façon complémentaire, il a été possible de repérer sans ambiguïté l'unité de résidence, en établissant la correspondance entre la prise en commun des repas (toujours bien définie) et la corésidence (qui peut parfois n'être pas évidente).

La possibilité de repérer sans ambiguïté exploitations agricoles et unités de résidence devrait enfin permettre de réaliser de façon identique toutes les enquêtes en milieu rural et surtout rendre pertinentes les comparaisons dans le temps et dans l'espace qui jusqu'à présent demeuraient impossibles, les définitions n'étant jamais clairement posées.

Ainsi, à l'issue de ce travail de recherche, il est possible de résoudre les problèmes en suspens pour les praticiens du développement agricole et évoqués au début du texte (pp 9-10).

Mais l'ensemble des travaux présentés ici ont un intérêt opérationnel bien plus large. Tout d'abord, si les définitions posées permettent de résoudre les problèmes liés à la description des situations, les méthodes de recherche mises en oeuvre ont montré la nécessité de l'analyse des processus. En effet, décrire des situations, montrer qu'il y a des petites, des moyennes et des grandes exploitations, que certaines sont plus ou moins bien équipées, que ce soit à une même période (analyse synchronique) ou à deux périodes plus ou moins éloignées (analyse diachronique), n'apporte finalement que peu d'éléments de compréhension des mécanismes en jeu.

Ceux-ci ne commencent à être perçus que lorsque ce sont les processus de changement eux-mêmes qui sont analysés.

L'analyse des processus de changement, toujours au niveau de l'exploitation agricole, se situe sur une période relativement courte (cinq à dix ans) mais celle-ci, pour être bien appréhendée, doit être replacée dans une perspective historique plus large. C'est ce que nous avons essayé de faire plus particulièrement dans la synthèse.

Si cette préoccupation est de plus en plus partagée, les méthodes à mettre en oeuvre sont loin d'être satisfaisantes, cependant par la démarche que nous avons suivie et présentée de la façon la plus concrète possible nous pensons avoir fait avancer les propositions méthodologiques.

L'examen des techniques et méthodes mises en oeuvre montre d'ailleurs qu'elles ne sont pas caractéristiques de telle ou telle discipline mais que le plus souvent elles se situent à l'interface de deux disciplines. C'est peut-être ce qui en fait la difficulté car cela requiert un véritable travail interdisciplinaire, mais c'est certainement ce qui en fait l'efficacité.

A l'acquis des méthodes mises en oeuvre, on peut citer :

- la réalisation du suivi pluriannuel d'un échantillon d'exploitations. Parallèlement au travail de synthèse présenté un système informatisé a d'ailleurs été mis au point.

- l'observation des assolements et rotations.

Les observations faites jusqu'alors au niveau de la parcelle n'avaient jamais été satisfaisantes car celles-ci étaient jugées instables, alors que les mêmes observations faites au niveau du champ (unité d'appropriation foncière et non plus agronomique) deviennent très claires comme le montre le cas évoqué dans le texte (page 47).

- les connaissances acquises ont également permis de rendre plus pertinents certains travaux de modélisation ou de simulation. Enfin on mentionnera que l'ensemble des connaissances acquises sur l'exploitation agricole, son fonctionnement, sa dynamique, présenté. ici, ont été intégrées dans une pratique de recherche-action en cours associant chercheur et paysans, observations, conseils, analyses, discussions dans le cadre d'un conseil de gestion pluriannuel aux exploitants.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIES

Pour plus de clarté, les références bibliographiques venant à l'appui de ce document ont été réparties en deux groupes.

Une première liste alphabétique explicite la douzaine de références citées dans le cours du texte.

Une deuxième liste chronologique présente une sélection de références extraites de la bonne centaine de documents publiés sur la question dans le cadre du projet Unités Expérimentales.

Cette liste cherche à rendre compte de la diversité des approches, ainsi que des dates auxquelles elle ont été achevées (un travail publié étant terminé).

Les documents ayant connu une certaine diffusion (articles, communications) ont été privilégiés car d'accès plus facile.

Tous les documents sur les Unités Expérimentales peuvent être consultés (ou obtenus pour certains) aux adresses suivantes : ISRA Secteur Centre Sud B. P. 199 Kaolack-Sénégal ; IRAT/GERDAT B. P. 5035 - 34032 Montpellier Cedex France.

Previous Page Blank

ANNEXE 1ALITEURS CITES

Etudes Rurales : revue trimestrielle publiée par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes - Sorbonne, sixième Section, n° 37, 38, 39 Janvier-Septembre 1970. Ed. Mouton et Co Paris - La Haye.

"Atlas des structures agraires au Sud du Sahara"
Série de travaux de géographes de l'ORSTOM publiés chez Mouton.

MEILLASSOUX Claude - Anthropologie économique des Gourous de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale. Mouton et Co, Paris - La Haye 1964.

POLLET E. et WINTER G. - La société Soninké, Institut de sociologie, Bruxelles 1971.

TERRAY Emmanuel - Le marxisme devant les sociétés "primitives" Maspéro, Paris 1969.

SEBILLOTE Michel - Agronomie et agriculture. Essai d'analyse des tâches de l'agronome in Cahier ORSTOM série Biologie n° 24, 1974 pp 3-25.

MEILLASSOUX Claude - Femmes, greniers et capitaux, Maspéro 1979.

CHOMBARD de LAUWE J. ; POITEVIN J. ; TIREL J-C - Nouvelle gestion des exploitations agricoles. Dunod Paris, 1969.

KLEENE P. - Notion d'exploitation agricole et modernisation en milieu wolof Saloum (Sénégal) 20 p. tabl. in "Agronomie Tropicale" vol. XXXI n° 1 pp 63-92 Paris.

VERCAMBRE M. - Unités Expérimentales du Sine Saloum : revenus et dépenses dans deux carrés wolofs : enquêtes effectuées de juillet 1972 à août 1973. 66 p. multig. fig., tabl. CNRA Bambey 1974.

VENEMA B. - Les centres de décision au niveau du carré vus par les paysans. 7 p. multig. CNRA Bambey. 1972?

VENEMA L. B. - The wolof of Saloum : social structure and rural development in Senegal. Centre for Agricultural Publishing and Documentation. Wageningen 1978.

ANNEXE 2BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE SELECTIVE

MONNIER (J.) ; RAMOND (C.) ; POCHIER (G.) ; TOURTE (R.).

Application des résultats de la recherche à la définition des modèles d'exploitation : la démarche de l'IRAT au Sénégal. - 10 p. : tabl.

Extrait de "l'Agronomie Tropicale, vol. XXV, n°s 10-11, Octobre 1970, pp. 963-972.

RAMOND (C.), TARDIEU (M.).

Premier essai d'application de l'analyse factorielle à l'économie des exploitations sur les Unités Expérimentales du Sine Saloum. Campagne 1969-70.

CNRA Bambey. Décembre 1970, 62 p.

REBDUL (C.)

Recherche agronomique et développement au Sénégal : les Unités Expérimentales du Sine Saloum.

Paris - INRA - Août 1971, 162 p. multig. bibliog. p. 118

Annexe : notes de voyage : 44 p.

MONNIER (J.)

Première approche pour une méthodologie d'enquête socio-économique détaillée. 27 p. multig. : tabl.

CNRA Bambev - Février 1972

VENEMA B. - Les centres de décision au niveau du carré vus par les paysans. 7 p. multig. CNRA Bambey. 1972.

MONNIER (J.)

Contribution à la définition de l'exploitation agricole au Sénégal. Exploitation et intensification.

CNRA Bambey - Janvier 1973

UNITES EXPERIMENTALES DU SINE SALOUM.RAPPORT D'ACTIVITE DE RECHERCHES. 1er Juillet 1972.

Volume VI

RAMOND (C.)

Etude des systèmes de production.
CNRA Bambey - Juillet 1973, pp 1-23.

. Volume VII

MONNIER (J.)

Etude socio-économique détaillée sur deux exploitations.
CNRA Bambey. Juillet 1973, 91 p.

VERCAMBRE (M.)

Unités expérimentales du Sine Saloum : revenus et dépenses dans deux carrés Ouolof. Enquêtes effectuées de juillet 1972 à août 1973.
CNRA Bambey. Janvier 1974, 66 p.

ALBENQUE (D.)

Organisation du travail dans le carré ouolof.
CNRA Bambey. Mai 1974, 44 p.

KLEENE (P.)

Unités expérimentales du Sine Saloum : structures socio-économiques réelles de production en milieu wolof du sud Sine Saloum.
CNRA Bambey. Juin 1974, 92 p.

CADOT (R.) ; MONNIER (J.) ; RAMOND (C.)

Etude des systèmes techniques de production pour le Sine Saloum Sud et Est. Cas du système 8-12 ha.
CNRA Bambey. Juin 1974, 80 p.

BIGOT (Y.)

Revenus agricoles, diffusion des innovations techniques dans les Unités Expérimentales et conséquences immédiates de gestion individuelle et de politique agricole pour le Sud Sine Saloum.
CNRA Bambey. Juillet 1974, 56 p.

KLEENE (P.)

Notion d'exploitation agricole et modernisation en milieu wolof Saloum (Sénégal).
L'Agronomie Tropicale vol. XXXI n° 1. Janvier-Mars 1976.
pp. 63-82.

MONNIER (J.)

Première approche agro-socio-économique de l'exploitation agricole en pays wolof saloum saloum : conséquences sur les possibilités d'intensification des systèmes de production traditionnels et post-traditionnels
CNRA Bambey. Juin 1976, 131 p.

ATTONATY (J-M) ; FALL (M.) ; RICHARD (J-F)

Le modèle "4S" : programme linéaire pour les exploitations agricoles du Sine Saloum Sud au Sénégal et calcul de budgets automatisés.
INRA, ISRA, IRAT/Paris. Septembre 1976, 224 p.

BILAN ET PERSPECTIVES DES RECHERCHES SUR LE
DEVELOPPEMENT RURAL MENEES DANS LES UNITES
EXPERIMENTALES.

Séminaire organisé au CNRA de Bambey, du 16 au 21 Mai 1977.

. Groupe de travail n° 4 socio-économie des exploitations agricoles.
13 fiches de travail remises aux participants.

. Compte rendu du séminaire. Brochure offset.
50 p. "Recherches et développement agricole. Les Unités Expérimentales du Sénégal".

BIGOT (Y.) ; KLEENE (P.)

Dimension des exploitations et modernisation agricole en milieu wolof saloum (Sénégal).

L'Agronomie Tropicale. Avril-juin 77 n° 2, pp. 163-173.

BENOIT-CATTIN (M.)

Analyse économique pluriannuelle d'un groupe de carrés suivis. Unités Expérimentales du Sénégal. 1969-1975. Méthode et principaux résultats.

L'Agronomie Tropicale vol. XXXII, n° 4 octobre-décembre 1977, pp. 413-426.

VENEMA L. B. - The wolof of Saloum : social structure and rural development in Senegal. Centre for Agricultural publishing and Documentation. Wageningen 1978,

BENOIT-CATTIN (M.)

Le conseil de gestion aux exploitations agricoles comme méthode d'action et de recherche sur leur dynamique in l'Approche Socio-Economique des Exploitations agricoles au Sénégal n° 1, p. 25 à 32.

CNRA Bambey - Octobre 1978

ORSTOM . Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Actes du colloque de Ouagadougou (4-8 déc. 78). Mémoires ORSTOM n° 89.

Editions de l'ORSTOM, Paris 1979.

Interventions de Mrs BENOIT-CATTIN (M.) ; FAYE (J.) ; NIANG (M.) ; POCTHIER (G.)

BENOIT-CATTIN (M.)

Approche socio-économique des exploitations agricoles. Montpellier, Janvier 1979. 15 p. Communication pour

l'International workshop on socio-economic constraints organisé par l'ICRISAT à Hyderabad (Inde) en Février 79 Actes édités par l'ICRISAT.

BENOIT-CATTIN (M.) ; TOURTE (R.)

"Une méthodologie d'étude des systèmes de production pour une agriculture paysanne tropicale".

Séminaire intercaraïbe sur les systèmes de production agricole. Pointe à Pitre 5-9 mai 1980.

BENOIT-CATTIN (M.)

Vers une approche interdisciplinaire des systèmes de production et d'alimentation dans le bassin arachidier du Sénégal. Rapport préparé pour la DGRST. Octobre 1980.

LISTE DE COLLOQUES ET SEMINAIRES

- "Colloque sur les systèmes traditionnels de l'agriculture africaine et leur amélioration" - Fondation FORD-ITA-IRAT Ibadan (Nigéria) 16-20 Novembre 1970.
- "Développement économique et estimation des systèmes de production agricole. Réflexions sur l'orientation des recherches concernant l'économie de la production". GERDAT-ENSA Montpellier (France) 29 Mai-3 Juin 1972.
- International workshop on farming system ICRISAT, Hyderabad (Inde) 18-21 Novembre 1974.
- Méthodologie des recherches sur les systèmes de production FONDATION FORD-IER Bamako (Mali) 15-20 Novembre 1976.
- Séminaire sur la Recherche-Développement IFARC-GERDAT Montpellier (France) 4-8 Juillet 1977.
- L'amélioration du système de production au niveau des exploitations agricoles dans les pays du Sahel CLUB DES AMIS DU SAHEL Bamako (Mali) 20 Février-1er Mars 1978.
- Réunion du Groupe de travail sur les recherches sur les systèmes de production. TECHNICAL ADVISORY COMMITTEE - CGIAR Nairobi (Kenya) 29-31 Mai 1978.
- L'amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain. AMIRA-AFIRD Paris (France) 10-12 Janvier 1979.
- Atelier sur les contraintes socio-économiques au développement de l'agriculture tropicale semi-aride. ICRISAT, Hyderabad (Inde) 19-23 Février 1979.

DANS LA MÊME COLLECTION

Mécanique

Le moteur à essence :

T.1. Fonctionnement et principaux réglages

T.2. Initiation à la technologie, entretien et réparation

Le soudage

L'affûtage

La fonderie :

T.1. Fabrication des moules et des modèles

T.2. Fusion des métaux

Protection contre la corrosion :

T.1. par revêtements organiques

T.2. par revêtements électrolytiques

T.3. par métallisation

Les stratifiés

Agronomie tropicale

Les boissons de fruits (préparation - conservation)

Maladies tropicales du bétail

La conservation des aliments

Conservation des produits d'origine animale en pays chauds

Géologie, géomorphologie et hydrologie des terrains salés

Le potager tropical :

T.1. Généralités

T.2. et 3. Cultures spéciales

La fromagerie

- 97 -

Riziculture pratique :

T.1. Riz irrigué

T.2. Riz pluvial

Multiplication des semences vivrières tropicales

Enquêtes en milieu rural sahélien

Développement en zones arides

Problèmes des régions arides. Modélisation de l'agriculture pluviale

Politiques d'hydraulique pastorale

L'élevage en pays sahéliens

Politiques d'aménagement hydro-agricole

Recherche et développement en agriculture

Documentation

Manuel du bibliothécaire documentaliste dans les pays en développement

98 =

Dépôt légal 1982 - 3e trimestre
Imprimerie BOUDIN - Paris